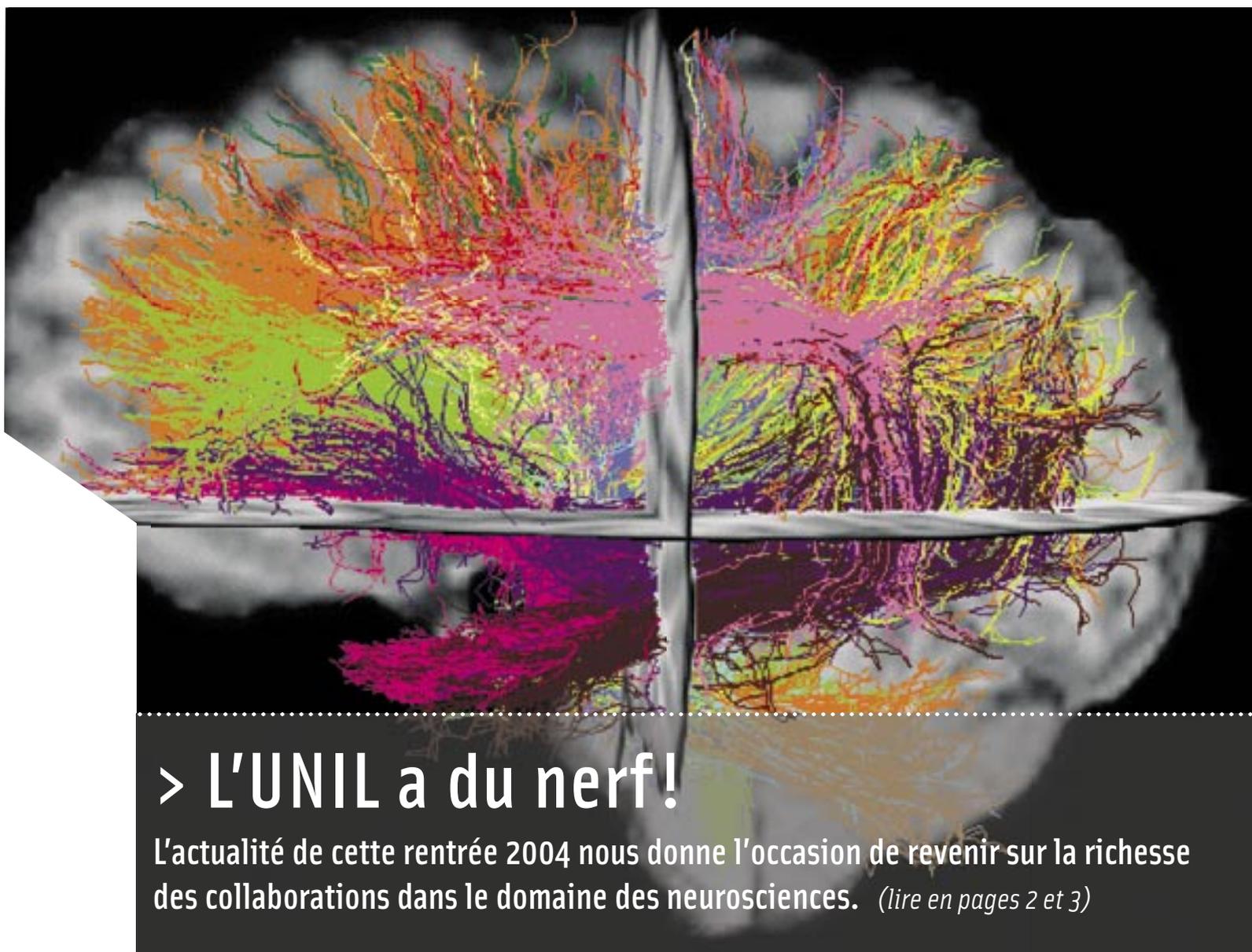




uniscoope

Le mensuel de l'université de lausanne



> L'UNIL a du nerf!

L'actualité de cette rentrée 2004 nous donne l'occasion de revenir sur la richesse des collaborations dans le domaine des neurosciences. *(lire en pages 2 et 3)*



qui réunira les plus grands spécialistes de littérature romande.

pages 4-5

> Daniele Maggetti présente un cycle international de conférences

> Le droit, garant de la liberté de chacun.
Visite du Centre de droit privé.

pages 6-7

> La Faculté de théologie à la tête d'un réseau international de recherche.

page 18

uniscoop | 2

à la recherche de... | 6

planète UNIL | 8

mémento | 9

histoire d'apprendre | 16

fenêtre sur le monde | 18

la der | 20

NEUROSCIENCES: LE POINT SUR LES COLLABORATIONS CANTONALES

L'idée de créer à Lausanne un centre des neurosciences a été lancée il y a plus de vingt ans par le professeur H. Van der Loos. A sa mise en œuvre, et sous l'impulsion des professeurs F. Regli et P. Magistretti, s'est substitué un foisonnement de collaborations entre cliniciens et fondamentalistes, développées dans une multitude de domaines.

Il y a quelques années, «Allez savoir!», magazine de l'UNIL (N° 17, juin 2000), se faisait l'écho du manque de dialogue et de coordination entre la clinique et la recherche fondamentale. Ces temps sont révolus et la dynamique translationnelle mise en place propulse la place lausannoise en tête des centres de compétences dans le vaste domaine des neurosciences. La variété et le choix des équipements scientifiques renforce cette position.

Pour faire court, les neurosciences sont l'étude du système nerveux. Elles englobent celle de son développement, de son fonctionnement (et dysfonctionnement) et de sa dégénérescence. Elles explorent le cerveau, la moelle épinière et les nerfs périphériques. Elles se penchent aussi sur les aspects cognitifs et comportementaux ainsi que sur les maladies psychiatriques.

Compétences coordonnées

L'option lausannoise est résolument pluridisciplinaire et translationnelle avec la volonté affichée de lier recherche fondamentale et application clinique. Les contacts sont quotidiens; les collaborations entre spécialistes de domaines différents sont multiples. Les réseaux s'étoffent en bénéficiant des contacts scientifiques de chacun de leurs membres.

Pour les unités de sciences fondamentales situées au Bugnon, on peut résumer les thèmes de recherche par «Vie et mort des cellules nerveuses»: développement et plasticité du système somato-sensoriel (Egbert Welker, Jean-Pierre Hornung), fonction des cellules gliales et métabolisme cérébral (Pierre Magistretti et Andrea Volterra), mort des neurones (Peter Clarke).

En psychiatrie, les équipes qui travaillent au Centre de neurosciences psychiatriques à Cery s'intéressent aux maladies neurodégénératives (maladie d'Alzheimer par exemple) (Geneviève Leuba), la schizophrénie (K. Do Cuenod, Pierre Bovet), les bases moléculaires de l'addiction (Jean-René Cardinaux), les médicaments psychotropes (Pierre Baumann) et leurs mécanismes moléculaires (Pierre Magistretti) ainsi que les modèles animaux (Françoise Schenk). D'autres travaux portent sur le stress périnatal (Fulvio Magara, François Ansermet), l'émotion et les troubles de l'anxiété (Ronaldus Stoop). Ces recherches se font en étroite collaboration avec le Département universitaire de psychiatrie adulte, la pédopsychiatrie et la psychiatrie de l'âge avancé.

Au CHUV, la recherche en neurosciences participe étroitement à la vie de la clinique. Dans le service de neurologie, par exemple (30 lits dont 6 en soins aigus et 6 en hôpital de jour), on pratique plus de 15'000 examens neurophysiologiques par an et plus de 6000 consultations ambulatoires. Plus des 3/4 des hospitalisations sont dues à des problèmes cérébro-vasculaires. Chaque cas sollicite la collaboration de plusieurs spécialistes, les radiologues d'abord, pour aider au diagnostic (Reto Meuli), les neurochirurgiens parfois (Jean-Guy Villemure, Luca Regli) et souvent les neuropsychologues pour la réadaptation et la réhabilitation (Stéphanie Clarke). D'autre part, des collaborations spécifiques sont étendues aux autres centres universitaires suisses ou étrangers comme le réseau transfrontalier pour les urgences neurologiques (Gérald Devuyst). Autre exemple: chaire unique en Suisse, la neuropsychologie est un centre de référence. Plus de 4500 examens et 5000 traitements neuropsychologiques ou logopédiques y sont effectués chaque année. Chacune des actions des chirurgiens et cliniciens liée au système nerveux est sous-tendue par une réflexion et une préoccupation liée aux sciences fondamentales: comment préserver le système nerveux? Comment restaurer une fonctionnalité déficiente? Comment éviter l'œdème cérébral?

De vastes champs s'ouvrent encore aux neurosciences. Un accord UNIL-CHUV-EPFL règle la colla-

de neurologie, par exemple (30 lits dont 6 en soins aigus et 6 en hôpital de jour), on pratique plus de 15'000 examens neurophysiologiques par an et plus de 6000 consultations ambulatoires. Plus des 3/4 des hospitalisations sont dues à des problèmes cérébro-vasculaires. Chaque cas sollicite la collaboration de plusieurs spécialistes, les radiologues d'abord, pour aider au diagnostic (Reto Meuli), les neurochirurgiens parfois (Jean-Guy Villemure, Luca Regli) et souvent les neuropsychologues pour la réadaptation et la réhabilitation (Stéphanie Clarke). D'autre part, des collaborations spécifiques sont étendues aux autres centres universitaires suisses ou étrangers comme le réseau transfrontalier pour les urgences neurologiques (Gérald Devuyst). Autre exemple: chaire unique en Suisse, la neuropsychologie est un centre de référence. Plus de 4500 examens et 5000 traitements neuropsychologiques ou logopédiques y sont effectués chaque année.

Chacune des actions des chirurgiens et cliniciens liée au système nerveux est sous-tendue par une réflexion et une préoccupation liée aux sciences fondamentales: comment préserver le système nerveux? Comment restaurer une fonctionnalité déficiente? Comment éviter l'œdème cérébral?

De vastes champs s'ouvrent encore aux neurosciences. Un accord UNIL-CHUV-EPFL règle la colla-

A QUAND REMONTE LA MODE NEUROSCIENTIFIQUE?

Au printemps de cette année, l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé a invité l'un des plus éminents historiens des sciences, **Roger Smith, membre honoraire de l'Université de Lancaster**. Le séminaire qu'il a animé portait sur les relations entre neurosciences, médecine et culture.

Uniscoop: Quand le terme de neurosciences a-t-il été utilisé pour la première fois?

R. Smith: Au début des années 60 comme label pour un programme de recherche concernant le cerveau lancé par le MIT (Massachusetts Institute of Technology).

Quel était à cette époque l'état des connaissances en la matière?

De façon schématique, on pourrait dire que jusque vers 1930 les études menées par des biologistes et des médecins n'ont pas tant concerné le cerveau que des circuits neuronaux simples ou des comportements facilement observables. C'est l'époque des travaux de C.S. Sherrington (1857 - 1952) sur les nerfs ou de ceux d'I.P. Pavlov concernant les réflexes conditionnés. Il est intéressant de constater que durant cette même époque la psychologie s'est fortement développée en tant que discipline académique envisageant les relations entre l'esprit et le corps comme un sujet ancré dans la société.

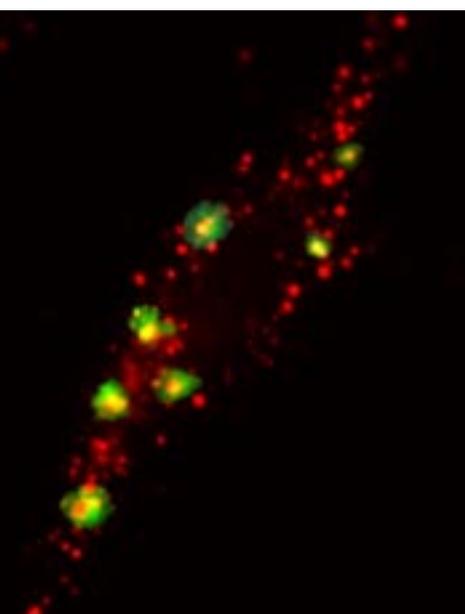
Et que s'est-il passé dans les années 1930?

Le développement d'équipements tels que l'électro-encéphalogramme ont permis de nouvelles approches expérimentales de l'activité du cerveau dont on a pu depuis lors établir des enregistrements et des représentations. Parallèlement à cela, les progrès de la pharmacologie ont permis de mettre en évidence les processus de transmission chimique entre synapses. La Seconde Guerre mondiale et la période de la Guerre froide ont stimulé les recherches dans le domaine de la cybernétique, de la communication et de l'informatique. A partir des années 60 enfin, les scientifiques se sont lancés dans d'ambitieux programmes de recherche visant à unifier les connaissances acquises dans les champs de l'intelligence artificielle et de la neurophysiologie. C'est à ce moment là qu'est apparu le terme de neurosciences et la multiplication des «neuro»-spécialités.

Et des années 1960 à aujourd'hui?

L'étape suivante a été celle de la «révolution cognitive» et du traitement parallèle. L'apparition de l'imagerie par résonance magnétique et du PET (ou TEP/tomographie par émission de positons) ainsi que le développement du prozac ont finalement débouché sur des conceptions de plus en plus biologiques de l'esprit et de la conscience.

Propos recueillis par Véronique Jost



Sécrétion de vésicules d'astrocyte (cellule gliale). Quand une vésicule fusionne avec la membrane cellulaire, la substance qu'elle sécrète change de couleur (elle passe du rouge au vert quand elle sort de la cellule). Document du Dr Paola Bezzi, DBCM. Cet instantané pris au microscope à ondes évanescentes illustre les technologies très performantes d'imagerie cellulaire développées au DBCM et à la plate-forme CIF sur lesquelles notamment s'appuie la recherche fondamentale en neurosciences.

PIERRE MAGISTRETTI, UNE ICÔNE POUR LES NEUROSCIENCES

Né à Milan en 1952, il effectue ses études en médecine à l'Université de Genève puis passe son doctorat en neurobiologie à l'Université de Californie de San Diego. Lauréat d'une des premières bourses «START» du Fonds national, il succède en 1988 au professeur Michel Dolivo à l'Institut de physiologie de l'UNIL. Ses travaux s'orientent vers l'étude du rôle de la glie dans les réponses métaboliques liées à l'activité cérébrale ainsi que vers l'imagerie cérébrale. Collaborant de plus en plus avec les services cliniques (neurologie, psychiatrie), il est à l'origine de la dynamique lausannoise liant la recherche fondamentale et l'activité clinique. Il

est également la cheville ouvrière de la création en 2000 du Centre des neurosciences psychiatriques, dont il vient d'être nommé directeur par le Conseil d'Etat. De plus, dans le cadre de l'accord de collaboration entre UNIL-CHUV et EPFL, Pierre Magistretti aura bientôt la mission de renforcer la cohésion de la place lausannoise des neurosciences en stimulant les interactions entre les deux hautes écoles lausannoises et les Hospices-CHUV dans une perspective lémanique. C'est une charge immense mais l'enjeu est de taille! Et de plus, cela correspond tellement à la vision qu'a Pierre Magistretti de son domaine multidisciplinaire!

A.B.



boration des trois institutions pour le développement harmonieux des neurosciences lausannoises dans une perspective résolument lémanique. Des disciplines des sciences humaines s'y intéressent, en particulier l'éthique et la psychologie. D'autres ouvertures sont possibles.

Dans le vaste bassin lémanique, il serait peut-être temps d'amplifier l'effort lausannois de structuration des neurosciences pour réaliser, à l'instar de Bioalps, un Neuroalps pour porter bien haut les compétences que ce bassin abrite.

L'imagerie du futur

Une étape importante de la collaboration renforcée pour les neurosciences lémaniques sera la mise

en place d'importantes plateformes d'imagerie biomédicale. Dans un ou deux ans, des équipements d'imagerie à résonance magnétique seront installés sur l'Arc lémanique (notamment deux unités de 3 Tesla*, l'une au CHUV et l'autre auprès des Hôpitaux universitaires de Genève). On peut s'attendre à de brillantes avancées scientifiques et cliniques dans la connaissance du système nerveux et de son fonctionnement.

Axel Broquet

* Le Tesla est l'unité S.I. (système international) pour chiffrer un champ magnétique. Il correspond à 10^4 Gauss. Le champ magnétique terrestre = 5×10^5 Tesla, un électro-aimant = 1 à 2 Tesla; une bobine supraconductrice = 6 à 8 Tesla.

SPÉCIALISTES UNIL - CHUV

et les mots clés de leurs liens avec les neurosciences (liste non exhaustive)

JULIEN BOGOUSSLAWSKY

Service de neurologie

Accidents cérébrovasculaires, neurophysiologie clinique, maladie de Parkinson, sclérose en plaque, épilepsie, infarctus cérébral, neuroprotection
Julien.Bogousslavsky@chuv.hosp



JEAN-RENÉ CARDINAUX

Centre de neurosciences psychiatriques et SUPEA

Facteurs de transcription et expression de gènes, plasticité synaptique, addiction (cocaïne)
Jean-Rene.Cardinaux@hospsvd.ch



STÉPHANIE CLARKE

Service de neurophysiologie

Plasticité cérébrale, troubles du langage, réhabilitation neuropsychologique, interactions multisensorielles
Stephanie.Clarke@chuv.hospsvd.ch



RETO MEULI

Service de radiodiagnostic

Neuroradiologie, IRM fonctionnelle, scanner à rayons X, diagnostic par l'image
Reto.Meuli@chuv.hospsvd.ch



LUCA REGLI

Service de neurochirurgie

Maladies cérébrovasculaires, anévrismes et malformations vasculaires, chirurgie de la base du crâne, tumeur cérébrale, microchirurgie
Luca.Regli@chuv.hospsvd.ch



ANDREA VOLTERRA

Dpt de biologie cellulaire et de morphologie (DBCM)

Fonction des cellules gliales et interactions avec les neurones, communication cérébrale, pathologies neurodégénératives, imagerie cellulaire
Andrea.Volterra@ibcm.unil.ch



EGBERT WELKER

Dpt de biologie cellulaire et de morphologie (DBCM)

Plasticité neuronale, synaptogenèse, connectivité, système somato-sensoriel, mécanisme développemental
Egbert.Welker@ibcm.unil.ch



LES NEUROSCIENCES EN VEDETTE

La semaine du cerveau

Lausanne est pionnière dans l'information scientifique auprès du public sur le cerveau, grâce notamment à la European Dana alliance for the brain (EDAB). Cette fondation organise chaque année au printemps la partie européenne de la semaine mondiale du cerveau. L'EDAB regroupe environ 140 des plus grands spécialistes des neurosciences de 27 pays. La coordination des manifestations en Suisse se fait depuis Lausanne (Béatrice Roth, www2.unil.ch/edab/). Pierre Magistretti est vice-chairman de l'EDAB.

Ecole doctorale lémanique

Les hautes écoles lémaniques ont mis sur pied une formation pour doctorants articulée autour d'une recherche personnelle, de modules théoriques et pratiques et de colloques spécialisés. Le premier colloque de ce programme lémanique aura lieu aux Diablerets les 27 et 28 septembre.

«A chacun son cerveau» à paraître aux éditions Odile Jacob le 24 septembre

Livre écrit par Pierre Magistretti, neurobiologiste, et François Ansermet, psychanalyste, tous deux enseignants à l'UNIL. Son thème: les liens de plus en plus étroits entre les neurosciences et la psychiatrie.

A.B.

LA LITTÉRATURE ROMANDE S'EXPORTE !

Un cycle international de conférences sur la littérature romande réunira les meilleurs spécialistes en la matière. Regards sur une discipline qui, en Suisse, n'a pas acquis la reconnaissance qu'elle mérite.



Directeur du Centre de recherches sur les lettres romandes, Daniele Maggetti codirige actuellement avec Roger Francillon une première édition critique des oeuvres de Ramuz.

Vous pensiez que la littérature romande n'intéressait personne hors de nos frontières? Eh bien détrompez-vous! Des chercheurs français, belges, québécois, tunisiens et même non francophones se penchent sur les œuvres de Ramuz et d'autres écrivains romands. Plus d'une vingtaine de participants de nationalités différentes sont d'ailleurs attendus du 21 septembre au 1^{er} octobre au cycle de cours et de séminaires organisé par le Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR). Pendant dix jours, ces passionnés de littérature se rencontreront à l'UNIL pour compléter et partager leurs connaissances.

Enseigner la littérature romande

«Cette rencontre est destinée aux professeurs qui enseignent la littérature romande, explique Daniele Maggetti, professeur ordinaire et directeur du CRLR. Avec Roger Francillon, professeur honoraire de l'Université de Zurich, qui a lancé cette idée et qui a obtenu son soutien par la fondation Pro Helvetia, nous souhaitons les aider à développer ce domaine dans leurs universités et dans leurs pays respectifs». De l'histoire suisse

FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE ROMAND

Créé en 1965 par le professeur Gilbert Guisan, et dirigé de 1980 à 2003 par Doris Jakubec, le Centre de recherches sur les lettres romandes a instauré à l'UNIL une longue tradition d'enseignement et de recherche. Celle-ci se concentre principalement sur les auteurs de la fin du XIX^e à la première moitié du XX^e siècle: Charles-Albert Cingria, Gustave Roud, Pierre-Louis Matthey, Monique Saint-Héliar... «La littérature romande est une des grandes spécificités lausannoises, commente Daniele Maggetti. Nous sommes les seuls en Suisse à l'étudier de façon systématique.» La raison en est historique, puisque le centre fêtera bientôt ses quarante ans, mais également pratique. En effet, le dépôt des fonds de manuscrits d'écrivains romands au CRLR et à la bibliothèque de Dorigny offre de belles opportunités de travailler à partir de documents d'archives et de les mettre en valeur sur le plan éditorial.

Portrait de Ramuz dans son cabinet de travail avec un manuscrit, en 1940 ou 1941.



Source: Fonds Ramuz, BCU, Lausanne

Edition critique des œuvres de Ramuz

Loin de se limiter au cadre de l'enseignement académique, le CRLR a comme vocation de faire du patrimoine écrit une mémoire vivante. Du côté de l'édition, deux importants travaux sont actuellement en cours de réalisation: l'intégrale des romans de C. F. Ramuz à la Bibliothèque de la Pléiade des Editions Gallimard, sous la direction de Doris Jakubec, et les *Œuvres complètes* du même écrivain, à paraître aux Editions Slatkine. Cette première édition critique des œuvres de Ramuz, que Daniele Maggetti codirige avec Roger Francillon, exploite le fonds de plus de 60 000 pages laissées par l'auteur. Par ailleurs, le CRLR organise régulièrement des expositions sur les auteurs romands, comme celle consacrée récemment au poète vaudois Gustave Roud. Une réalité bien vivante, donc, pour un patrimoine romand foisonnant.

D.G.

Centre de recherches sur les lettres romandes:
www.unil.ch/crlr

aux auteurs contemporains, les cours proposés offriront une plongée au cœur de la culture romande, que certains participants ne connaissent qu'à travers les livres. Mais ce sera aussi pour eux l'occasion de visiter la région et d'entrer directement en contact avec les sources écrites. «La diffusion des ouvrages suisses laissant souvent à désirer, l'accès au matériel nécessaire à l'enseignement de la discipline est parfois difficile, poursuit le professeur de littérature romande. C'est du reste en assurant, dans la mesure du possible, ce travail de diffusion que Pro Helvetia contribue efficacement à faire connaître la littérature suisse à l'étranger».

Le CRLR de plus en plus sollicité

Au fil du temps, un large réseau de relations s'est créé à travers le monde entre les spécialistes de la littérature romande. Aujourd'hui, le CRLR est de plus en plus souvent sollicité pour donner des conférences ou des enseignements dans d'autres universités, notamment en Europe de l'Est. Mais qu'est-ce qui motive cet intérêt pour une branche somme toute assez spécifique? «La recherche de voies autres que celles explorées par la littérature française, ou encore l'attrait pour certaines particularités culturelles», répond Daniele Maggetti. Et du côté de nos voisins de palier, qu'en est-il? «En France, la curiosité reste très discrète. En Belgique et au Québec, en revanche, de plus en plus de recherches sont entreprises, qui contribuent à améliorer la connaissance de nos auteurs. C'est intéressant d'être confronté au regard que porte un étranger sur notre littérature. Ça donne un tout autre éclairage, susceptible parfois de dissiper bien des préjugés.» Et ces préjugés sont tenaces, semble-t-il, puisque la discipline souffre toujours d'un déficit de reconnaissance publique. Pour Daniele Maggetti, «la Suisse romande entretient un rapport particulier avec son patrimoine culturel. Comme pour leur cinéma, c'est comme si les Romands se disaient: si notre littérature était de bonne qualité, nous le saurions». Nul n'est prophète en son pays...

Delphine Gachet

«Pour enseigner la littérature romande dans le monde»
Cycle de cours, séminaires, tables rondes
Bâtiment central UNIL
Du 21 septembre au 1^{er} octobre 2004

UNE PERCÉE DÉTERMINANTE DANS LE DOMAINE DE LA MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE. Revue de presse.

En biologie, un rêve se réalise grâce à un jeune chercheur palestinien intégré dans le Laboratoire d'analyse ultrastructurale (LAU) du professeur Jacques Dubochet. Dans le cadre d'un doctorat qu'il vient de terminer à l'Université de Lausanne, Ashraf Al-Amoudi vient d'apporter une contribution décisive à vingt ans de travail effectué à la cryo-microscopie électronique des spécimens vitrifiés (CEMOVIS en anglais). Le résultat est bouleversant.

«L'UNIL réalise un rêve de biologistes»

24 heures du 27 juillet 2004

Ashraf Al-Amoudi, un jeune physicien palestinien de 31 ans, récemment promu docteur à la Faculté de biologie et de médecine, a permis à la biologie moléculaire de faire une avancée remarquable dans le domaine de la microscopie électronique. (...) Cette avancée dans le domaine de la biologie moléculaire a provoqué un vif intérêt de la part de la communauté internationale des biologistes. «Des laboratoires de Munich, Stockholm et d'Albany aux Etats-Unis sont venus à Lausanne pour se familiariser avec notre technique», explique Ashraf Al-Amoudi.

«Des microscopistes lausannois séduisent l'Europe»

Le Temps du 27 juillet 2004

Il a fallu des années d'efforts à l'équipe lausannoise pour amener la technique à maturité. «Nous n'avons pas fait d'avancée critique, explique Jacques Dubochet. Nous avons perfectionné chaque étape d'un processus complexe. Et obtenu un résultat qui laisse les spécialistes pantois» (...)

«Percée décisive à l'Université de Lausanne»

L'Agefi du 28 juillet 2004

Pour la première fois, la matière biologique apparaît telle qu'elle est réellement dans un domaine de dimensions qui n'était guère accessible précédemment. Or ce domaine est critique; il se situe à la limite de ce que révèle, d'une part, la microscopie classique optique et électronique (guère crédible en dessous de 10 nanomètres) et, d'autre part, les méthodes de détermination des structures moléculaires qui montrent l'arrangement des atomes dans les molécules (typiquement entre 0,3 et quelques nanomètres). Entre les deux, un vide que les images obtenues par Cemovis devraient combler (...)



Articles parus dans 24 Heures et Le Temps du 27 juillet 2004

«Spécialiste du Cemovis»

L'Hebdo du 29 juillet 2004

Ashraf Al-Amoudi a rencontré la réussite sur les bords du Léman. Ce physicien, fraîchement pourvu d'un doctorat de l'Université de Lausanne, vient en effet de mettre le point final à une étude menée depuis près de vingt ans dans le domaine de la microscopie électronique des spécimens vitrifiés par le Pr Dubochet. (...) Ce dernier a salué chez son jeune collègue une intelligence, une habileté et une persévérance qui témoignent de la brillance de la diaspora palestinienne.

«Percée déterminante à l'UNIL»

Communiqué de presse du 26 juillet 2004

Pourquoi une telle découverte à Lausanne, dans un petit laboratoire? «Parce que nous avons pu travailler sur le long terme avec les moyens de l'UNIL», explique le professeur Dubochet. «Les agences extérieures de financement n'auraient jamais soutenu un projet aléatoire portant sur bien plus de dix ans. Ce sont surtout des doctorants qui, petit à petit, ont réalisé le travail.»

N.R.

L'ESPRIT DES LOIS: HISTOIRE, DROIT ET SOCIÉTÉ

Le Centre de droit privé de la Faculté de droit comporte un sous-ensemble de disciplines à vocation généraliste. Survol des bases des systèmes juridiques.



Hansjörg Peter (à gauche), Suzette Sandoz et Denis Tappy, respectivement doyen actuel, ancien doyen et doyen pour la période 2004-2006.

«**L**e droit est un! C'est une science humaine qui suit les mouvements de la société. Ses règles vont naître, vivre et mourir. Le droit est inscrit dans la vie et dans l'histoire.» Ce leitmotiv que Suzette Sandoz répète inlassablement à ses étudiants de première année illustre les disciplines que regroupe l'appellation récente d'une partie du Centre de droit privé de la Faculté de droit.

L'ambition des enseignants et chercheurs ainsi regroupés est de fournir et d'alimenter les bases d'une vaste culture juridique.

Le droit est lié à chaque étape de l'histoire de la cité et du canton: terres des Burgondes, terres de l'Eglise, conquête savoyarde, domination bernoise, Acte de médiation, indépendance vaudoise et adhésion à la Confédération sont autant de jalons de l'évolution du cadre juridique de notre société.

Nécessaire pour bien comprendre maintes institutions juridiques façonnées par le temps, l'histoire illustre par ailleurs, comme le droit comparé, également enseigné mais rattaché à un autre Centre, la diversité des solutions possibles à un problème donné. Dans un domaine où l'expérimentation n'est généralement pas possible, elle fournit ainsi des éléments d'appréciation au juriste moderne (un des rédacteurs du Code civil français, Portalis, ne qualifiait-il pas l'histoire de «physique expérimentale des lois»?) en même temps qu'une leçon d'humilité souvent salutaire.

Partie intégrante de la vie en société, le droit est le garant de la liberté de chacun, sa protection contre l'arbitraire. Il s'est forgé au cours des siècles en suivant les orientations et les choix du souverain. Jadis ce fut le roi ou l'empereur; c'est aujourd'hui dans la plupart des pays le peuple souverain et ses élus.

Droit romain, histoire des institutions et des sources, introduction au droit et philosophie du droit poursuivent un but commun: amener l'étudiant à assimiler la pensée juridique, à raisonner en juriste, à adopter «le sens du droit».

Les sources du droit et de son histoire sont multiples. Le juriste doit apprendre à les explorer et à les connaître pour s'y référer ou s'en inspirer. «L'esprit des lois» suppose une compréhension profonde des règles de droit, de leurs sources, de leurs limites et de leur fonctionnement, pour laquelle une culture notamment historique est indispensable. Ces disciplines ont pour ambition d'en fournir les bases.

Cohérence du regroupement

Le droit romain, appliqué dans l'ensemble de l'Empire, est à la base de tous les systèmes juridiques occidentaux. Les principes qu'il a définis servent encore dans l'établissement des nouvelles lois. C'est l'étude des fondements du droit et de ses racines (enseignement de MM. Peter et Dunand).

Au cours du Moyen Age, les droits féodaux et les droits coutumiers l'ont remplacé en s'adaptant aux usages locaux et aux choix du souverain. Le démantèlement de l'Empire a abouti à un foisonnement de législations qui reflètent la variété des cultures européennes. C'est l'analyse de l'évolution - jusqu'à nos jours - du droit, de son histoire, des institutions qu'il a créées, avec une ouverture sur les pays qui nous entourent (M. Tappy).

Aborder des études de droit exige l'immersion dans un domaine global pour acquérir «l'esprit des lois» évoqué plus haut. C'est le premier aperçu d'un vaste ensemble, le premier contact avec la pratique actuelle du droit, ses structures et ses procédures (Mme Sandoz).

Cette approche holistique est accompagnée par l'exposé des principaux courants philosophiques qui ont influencé l'élaboration du droit contemporain. Portant notamment sur Locke, Kant, Fichte, Weber, Durckheim, Marx, Kelsen et Rawls, ce cours est donné par des praticiens du droit (MM. Hack et Papaux).

Axel Broquet

Ce regroupement reflète le développement historique des règles juridiques qui régissent la vie sociale de notre pays. Ouvert aux étudiants d'autres facultés, l'enseignement qui y est dispensé et les recherches qui s'y effectuent mettent en valeur une part importante de notre histoire et de notre société.

Ces éléments ne sont pas une exclusivité de disciplines de cette «unité». On les retrouve dans d'autres domaines de la Faculté de droit et, sous un angle différent, dans les branches de l'histoire, des sciences politiques et de la sociologie

A.B.

www.unil.ch/droit/culture.html

Hansjorg.Peter@idj.unil.ch
Suzette.Sandoz@ddroit.unil.ch
Denis.Tappy@droit.unil.ch

> **SUJETS D'ACTUALITÉ COMMENTÉS PAR LES ENSEIGNANTS DES BRANCHES DE LA CULTURE ET DE L'HISTOIRE DU DROIT**

ILS ABORDENT SOUS L'ANGLE DE LEUR SPÉCIALITÉ TROIS THÈMES D'ACTUALITÉ: LES VOTATIONS DE SEPTEMBRE, LE TRIBUNAL PÉNAL FÉDÉRAL, LA GLOBALISATION.

L'ÉTERNELLE CONFUSION

Par qui les lois sont-elles faites? Par les juristes, les députés, les conseillers d'Etat, les fonctionnaires ou les citoyens?



Article paru dans *La Liberté* du 23 août 2004

«Ah! vous, les juristes, qui nous faites des lois inapplicables!...» Et c'est parti! Comme d'habitude, on accuse les juristes d'être des législateurs, oubliant ou ignorant tout simplement que, dans un pays démocratique, le législateur est en général tout... sauf juriste.

En fait, qu'expriment les lois sinon la philosophie, la culture, les préoccupations des citoyens, parfois même de quelques citoyens seulement? La preuve? Quelques citoyens souhaitent que la Constitution ou la loi dise quelque chose de particulier, contienne une certaine disposition: ils rédigent et lancent une initiative fédérale ou cantonale. Et si tout marche comme ils l'entendent, le texte sera finalement adopté quand bien même d'ailleurs quelques malheureux juristes auraient tenté de faire remarquer que ce ne n'est pas constitutionnel, ou pas clair.

Des citoyens veulent, puis refusent, puis veulent à nouveau une assu-

rance maternité? On leur fait, défait, refait une loi, etc. Et les juristes, là au milieu? Ils essaient simplement, dans la mesure du possible, de formuler la volonté des citoyens pour qu'elle soit applicable, qu'elle s'insère dans le fatras des autres lois existantes, qu'elle

respecte certaines valeurs juridiques essentielles: le respect de la bonne foi, la protection du faible, l'égalité devant la loi, la non-rétroactivité... Il arrive aussi que les débats parlementaires, guidés - c'est parfaitement normal - par des préoccupations politiques ou éventuellement partisanes, bousculent profondément la logique juridique d'un texte. On y introduit alors une disposition exprimant la préoccupation du moment ou de l'intervenant et qui n'a peut-être rien à voir avec le système de base du texte étudié. Et puis, c'est le hasard d'un vote... et l'affaire est faite! Alors le pauvre juriste, juge, avocat, notaire s'arrache les cheveux ensuite pour essayer d'appliquer sans arbitraire la règle inapplicable et s'entend dire qu'il coupe les cheveux en quatre...

Ceci dit, j'adore le droit et j'aime ces lois qui, parfois, sentent le terroir!

Suzette Sandoz

RÉALISME PÉNAL

Le Tribunal pénal fédéral fait ses premiers pas

De vingt-six codes cantonaux à une loi fédérale: l'unification des procédures civiles et pénales en Suisse ou la fin d'un très long feuilleton.

Dans notre pays, aujourd'hui encore, si les droits pénal et civil matériels sont unifiés depuis longtemps, la procédure reste en principe régie par le droit cantonal. La Suisse compte ainsi à elle seule davantage de codes de procédure différents que l'ensemble de l'Union européenne! Ce «sujet d'étonnement pour les juristes étrangers et de tourment pour les juristes suisses» aura cependant bientôt vécu. Acceptée sans opposition le 12 mars 2000 par le peuple et les cantons, une révision partielle de la Constitution de 1999 donne en effet désormais à la Confédération la compétence d'unifier en Suisse ces matières. Les travaux sont déjà bien avancés et devraient aboutir d'ici quelques années tout au plus. La Suisse achèvera ainsi au début du XXI^e siècle une codification réalisée dans tous les pays qui nous entourent au XIX^e siècle, voire pour l'Autriche à la fin du XVIII^e siècle! Pourtant, en 1798 déjà la Républi-

que helvétique avait chargé une commission d'élaborer un code de procédure civile unique pour l'ensemble du pays. Si ce projet ne tarde pas à sombrer, comme d'ailleurs la République helvétique elle-même, la question est à nouveau soulevée à plusieurs reprises au cours du XIX^e siècle. Centralisateurs et fédéralistes s'opposent alors férocement sur la question de l'unification du droit. En 1872, il s'en faut de très peu que l'ensemble de la compétence législative pénale et civile, droit matériel et procédure confondus, ne passe à la Confédération. Deux ans plus tard, on coupe la poire en deux. Le compromis sera retouché en 1898 par une modification de la Constitution habilitant l'Etat fédéral à légiférer sur le droit civil et pénal, «la procédure... demeurant aux cantons dans la même mesure que par le passé».

Ce second compromis était à l'origine une pure transaction politique, dont d'aucuns prédisaient qu'elle ne tiendrait pas plus d'une génération. Il s'est révélé incroyablement stable et a traversé l'entier du XX^e siècle. La répartition ainsi consacrée



Site web du Tribunal pénal fédéral

(le droit matériel à la Confédération, la procédure aux cantons), que seule l'histoire permet d'expliquer, a même fini par faire figure de symbole du fédéralisme à l'helvétique. Et c'est sans doute un certain effritement de l'attachement populaire à la souveraineté cantonale, ajouté à des impératifs pratiques indéniables, dont une internationalisation de ces matières difficilement conciliable avec le maintien des prérogatives cantonales à une époque où c'est d'une unification au niveau européen qu'il est question chez nos voisins, qui explique la capitulation sans combat des fédéralistes le 12 mars 2000.

Denis Tappy

DROIT ET ÉCONOMIE SONT INTERDÉPENDANTS

L'évolution du droit se fonde sur celle de l'économie et réciproquement.

Un très grand nombre de notions et d'institutions juridiques codifiées aujourd'hui ne peuvent s'expliquer que par le droit romain.

Que la plupart des contrats se concluent par le seul consentement sans exiger de formes spéciales est dû au droit romain, en particulier au préteur dès le milieu de la République et sous l'Empire. Pour répondre aux besoins du commerce, ce magistrat sanctionnait par des actions même le simple accord de volontés reposant sur la bonne foi. Il conférait ainsi la protection juridique à des actes que l'ancien droit civil n'aurait pas reconnus. L'essor de l'économie et du commerce allait de pair, pendant les derniers siècles avant Jésus-Christ et les premiers siècles après Jésus-Christ, avec l'abandon du formalisme strict et rigide, si caractéristique de l'ancien droit romain. L'évolution du droit vers un système souple reposant avant tout sur la bonne foi se fonde notamment sur celle de l'économie, mais l'inverse est aussi vrai. Droit et économie dépendent l'un de l'autre, à Rome comme de nos jours, et si le commerce se mondialisait il y a 2000 ans, il en va de même aujourd'hui.

Le juriste Gaius peut ainsi nous dire au II^e siècle après J.-C. que l'obliga-



Article paru dans *24 heures* du 26 août 2004

tion se contracte par manifestation de volonté réciproque et concordante parce qu'elle n'exige aucune parole ou forme écrite particulière: il suffit que les parties au contrat soient d'accord (Digeste 44,7,2). Dès lors, poursuit-il, ces affaires peuvent aussi se contracter entre absents, par exemple par lettre ou par messenger; en outre, dans ces contrats, chaque partie est tenue envers l'autre de lui faire les prestations commandées par l'équité (ex aequo et bono). Gaius nous résume ici un des apports les plus importants du droit romain: la seule volonté des parties et l'équité, la bonne foi, déterminent leurs rapports. Le Code des obligations

suisse ne fait que reprendre cette conception en disposant à son art. 1 que le contrat est parfait lorsque les parties ont, réciproquement et d'une manière concordante, manifesté leur volonté (al. 1) et que cette manifestation de volonté peut être expresse ou tacite (al. 2).

Hansjörg Peter

Extrait modifié de: *La place de l'histoire du droit dans l'enseignement et la formation du comparatiste, Rapports suisses présentés au XVe Congrès international de droit comparé (Bristol 1998), Zürich 1998, p. 337 (344).*

LA NOUVELLE LUL FAIT DES HEUREUX(SES)!

Déléguée à l'égalité hommes-femmes, Guite Theurillat se déclare satisfaite des dispositions de la LUL concernant la promotion de l'égalité des chances entre femmes et hommes et des études genre.



C'est avec une grande satisfaction que le Bureau et la Commission de l'égalité des chances entre femmes et hommes ont appris l'approbation par le Grand Conseil vaudois de la nouvelle Loi sur l'université, ces jours derniers.

L'inscription de deux articles concernant l'égalité des chances entre femmes et hommes dans ce texte législatif est une belle avancée pour la promotion des femmes à l'université. L'ancienne loi ne contenait aucune disposition concernant ce principe d'égalité.

L'article 11 de la nouvelle loi stipule «L'Université contribue à promouvoir l'égalité des chances, notamment entre femmes et hommes. Elle adopte des mesures spécifiques à cet effet.»

Selon le commentaire du législateur, «l'égalité des chances est devenue une condition indispensable de tout système de formation. Il s'agit non seulement d'une exigence éthique et politique, mais aussi d'un facteur essentiel d'innovation et de créativité qui ne peut que renforcer et enrichir la société du savoir. Il convenait donc d'en inscrire le principe dans la loi. Bien que garantie à la fois par la Constitution fédérale (art. 4 al 2 Cst féd.) par la Constitution cantonale (art. 10 al 3 Cst VD), l'égalité des sexes n'est pas encore une réalité de fait à l'université.

Cette disposition fournit la base légale pour prendre différentes mesures d'incitation susceptibles d'apporter des améliorations dans ce domaine (...) L'Université pourvoit à cette égalité dans l'ensemble de la communauté universitaire tant en

droit qu'en fait. Elle adopte de façon coordonnée des mesures positives en faveur du sexe sous-représenté, prenant en compte les spécificités de la condition féminine.

Cette disposition permettra de faire des propositions concrètes pour augmenter les femmes dans le corps professoral, pour la relève des femmes académiques, et tout autre domaine touchant les femmes de la communauté universitaire en général.

A l'article 80, il est dit: «La direction institue une instance indépendante chargée de la promotion de l'égalité, notamment entre femmes et hommes. Le RI fixe le cadre.»

La disposition proposée donne une base légale au Bureau de l'égalité entre femmes et hommes et en précise le statut.

Jusqu'à présent, le Bureau de l'égalité devait son existence grâce au Programme fédéral d'égalité et celui-ci est prévu jusqu'en 2007. Aussi, après cette date, la pérennité de cette instance n'est pas assurée. Cet article permettra donc au Bureau de l'égalité de poursuivre ses activités débutées en février 2001, en toute sérénité.

Il en va de même pour le Bureau de médiation, dont la disposition légale institue une instance indépendante dont la mission est d'offrir un processus alternatif de traitement de conflits, confidentiel et volontaire, visant au maintien ou au rétablissement de relations de travail ou d'études acceptables pour tous.

Enfin, la nouvelle LUL prévoit l'inscription dans «le champ d'activités» de l'Université des «études genre». Celles-ci postulent que les catégories du féminin et du masculin sont, par définition, socialement et culturellement construites. L'introduction d'une disposition légale concernant les études genre permettra d'assurer la pérennité des enseignements qui se donnent déjà à l'Université de Lausanne dans ce domaine depuis de nombreuses années et de les introduire dans les facultés qui ne les ont pas encore inscrites dans leur programme d'études.

L'égalité des chances entre femmes et hommes passe aussi par la reconnaissance de l'apport des études féministes aux domaines du savoir et à l'égalité des chances face à la recherche et à la carrière académique.

L'approbation par le Grand Conseil de ces différents articles relatifs à l'égalité des chances dans la nouvelle Loi sur l'université est une reconnaissance de la situation encore inégale que vivent les femmes à l'Université de Lausanne, notamment au niveau du corps professoral et de la relève des femmes, et donne une légitimité au Bureau de l'égalité.

Guite Theurillat

SYMPOSIUM D'ÉTHIQUE: DROIT AU SUICIDE?

Peut-on choisir l'heure de sa mort? Et surtout a-t-on le droit d'être aidé lorsque, sur le lit de la souffrance, on ne peut soi-même mettre fin à ses jours? La question de l'assistance au suicide est régulièrement posée en Suisse, bien que la classe politique semble montrer une certaine paresse à traiter ce sujet existentiel difficile. Le débat est émotionnellement fort et reste souvent flou. C'est pourquoi la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine, l'Académie suisse des sciences médicales, le centre d'éthique de l'Uni de Zurich et le Centre lémanique d'éthique (projet IRIS) organisent, les 17 et 18 septembre, un symposium national autour de cette question.

Alberto Bondolfi, théologien et professeur d'éthique, explique: «Il y a une sorte de fantasme collectif autour de l'acharnement thérapeutique qui est l'un des arguments en faveur du suicide assisté. Si cette pratique était courante dans les années 60 et 70, elle est très rare à l'heure actuelle. On constate que peu de gens ont effectivement recours à l'aide d'associations comme Exit qui accueille pourtant de nombreux membres. De plus, la majorité de ceux qui demandent l'assistance au suicide le font non pas parce que la médecine a échoué, mais parce que c'est leur façon de vouloir mourir. De nombreuses questions éthiques se posent face à cette pratique qui, bien qu'elle ne soit pas punie par la loi suisse, n'est pas pour autant un droit.»

Le symposium zurichois présentera un état de la question en interaction avec des intervenants de Belgique, Hollande, France et Allemagne. Ces deux premiers pays possèdent une loi sur l'euthanasie, quant à la situation juridique des deux autres, elle est plus problématique. La Suisse, de son côté, est un cas particulier puisqu'elle ne punit l'assistance au suicide que lorsqu'elle est pratiquée pour des motifs égoïstes. Le Code pénal ne dit rien de plus et, de l'avis d'Alberto Bondolfi, c'est un peu insuffisant...

M.R.

La médecine moderne et l'assistance au suicide, 17 et 18 septembre 2004, jardin botanique et Aula de l'ETHZ
Rens.: CLE, Tél. 021 692 38 65, info@cle.unil.ch

NOUVELLES ADRESSES E-MAIL DE L'UNIL DÈS LE 1^{ER} OCTOBRE

Les adresses de courriel de tous les membres de l'UNIL (PAT et étudiants compris) seront simplifiées dès le 1^{er} octobre 2004. Leur adresse sera désormais **Prenom.Nom@unil.ch**

Vous avez une année pour effectuer le changement et avvertir tous vos correspondants. Les anciennes adresses seront valables jusqu'au 30 septembre 2005!

Le préfixe en principe ne change pas. Les adresses actuelles comportent déjà avant l'arobase, le nom et le prénom, sans espace ni lettre accentuée.

La transition sera effectuée automatiquement par le Centre informatique. En cas d'homonymie – le CI en a compté 12 sur un total de 15'000 adresses! –, le principe «premier arrivé premier servi» sera appliqué. S'il y a trois Felicie.Aussi@unil.ch, celle qui est entrée à l'UNIL la première a droit à cette adresse, les autres auront pour adresse: Felicie.aussi.2@unil.ch, Felicie.Aussi.3@unil.ch... (Les 12 cas recensés ont été réglés).

Certaines institutions partenaires garderont leur adresse. Il s'agit de: ISREC, Inst. Ludwig (@isrec.unil.ch), BCU-D et BCU-R (@bcu.unil.ch), IDHEAP (idheap.unil.ch), ISDC (@isdc-dfjp.unil.ch), la Fondation Jean Monnet (@fjme.unil.ch) et la Fondation Fleuret (@fef.unil.ch).

Lu dans «i-ci magazine», www2.unil.ch/ci/ci



mémento d'uniscope

l'université de lausanne au jour le jour



Entre infos, intox et «journalisme poubelle»

L'éthique de l'information et de la communication sera au cœur d'un cycle de conférences et débats organisé par le Département interfacultaire d'éthique pour l'année académique 2004-2005.

Chaque mois et dès le 22 septembre, historiens, journalistes, photographes, spécialistes en infocom, philosophes et éthiciens amorceront, sur invitation du Département interfacultaire d'éthique de l'UNIL, une réflexion sur les médias (presse écrite, télévision et radio).

Pour initier ce cycle de conférences, Enrico Morresi, président de la Fondation du Conseil suisse de la presse, journaliste professionnel et expert de la déontologie des journalistes, exposera quelques-unes de ses réflexions.

Ethique de l'information, de la sociologie à la philosophie

Comment éviter un journalisme purement émotionnel? Quelles sont les règles nécessaires pour légitimer l'information? Quelle éthique concrète pour la pratique journalistique? Des questions qui forment la trame de la conférence présentée par Enrico Morresi qui commente: «Il ne s'agit plus seulement de la people press, dont on connaît les excès, ce sont de plus en plus des médias de qualité qui doivent s'excuser pour leurs bavures. Les cas se multiplient au *New York Times*, au *Monde*, à la *NZZ am Sonntag*. Les erreurs et les

ambitions des individus n'expliquent pas tout. Il y a des fautes de système qui se manifestent. La sociologie peut expliquer les tendances négatives dans la pratique et la morale professionnelle des journalistes et des médias. Mais le passage de l'être au devoir être n'est pas du ressort de cette discipline. C'est une question qui relève de l'éthique. Or, où en sommes-nous dans ce domaine? Il est vrai que nous constatons un retour en force de l'éthique appliquée, dont la «branche médias» connaît le développement le plus récent. Cette conférence entend faire le point sur les grandes tendances de l'éthique de l'information. On trouve en effet différentes écoles de pensée, et force est de constater que ces courants connaissent de très inégales applications nationales aux Etats-Unis et en Europe.»

Propos recueillis par M.R.

> Prochaine parution
du mémento
le 15 octobre

«Ethique de l'information, de la sociologie à la philosophie», conférence d'Enrico Morresi
Entrée libre
Mercredi 22 septembre, 19H00
Bibliothèque des Cèdres, salles du 1er étage
Rens.: Florence Quinche, tél. 021 692 28 81
e-mail: erie@unil.ch

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES

MERCREDI 15 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE/SWISS TISSUE CULTURE SOCIETY
10H00

Gene silencing with siRNAs. From basic research to applications.
10h00 Welcome and introduction, Pascal Mäser, Institute of cell biology, Uni Berne. 10h15 Optimal use of oligoribonucleotides in pharmaceutical research, Jonathan Hall, Novartis Pharma. 11h30 Off-target effects of RNAi vectors, Richard Iggo, ISREC, CHUV. 12h10 In ovo RNAi - an efficient tool for functional gene analysis in the vertebrate nervous system, Esther Stoeckli, Institute of zoology, Uni Zurich. 13h50 Anopheles and plasmodium: an interplay of immune attack and evasion? Mike Osta, EMBL, Heidelberg. 14h30 Tackling germ cell apoptosis by genome-wide RNAi in C. elegans, Guillaume Lettre, Institute of molecular biology, Uni Zurich. 15h20 Fas-ligand and CXCR4 gene silencing in cells and tissues, Peter Erb, Institute of medical microbiology, Uni Bâle. 16h00 Reversal of MDR1/P-glycoprotein-mediated multidrug resistance (MDR) by RNA interference (RNAi), Hermann Lage, Uni hospital Charité, Berlin, suivi d'une discussion finale et d'une conclusion.
CHUV
Rens.: tél. 061 685 67 92
fax 061 685 60 11
friedel.wenzel@unibas.ch
finance: non membres STCS: 90.- fr.
étudiants: 60.- fr.

DU 15 AU 17 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE/INSTITUT UNIVERSITAIRE ROMAND DE SANTÉ AU TRAVAIL
18H00



Ergonomie et normalisation, 39^e congrès international de la Société d'ergonomie de langue française (SELF), organisé par les universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel.
Genève, Centre médical universitaire, rue Michel-Servet 1
Rens.: tél. 021 314 74 47
viviane.gonik@inst.hospvd.ch
Programme et renseignements:
www.ergonomie-self.org

JEUDI 16 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE/SERVICE DE DERMATOLOGIE
9H00

Mini symposium on wound repair, plusieurs conférences et divers intervenants. Symposium organisé dans le cadre des colloques du Département hospitalo-universitaire romand de dermatologie et vénéréologie.
Nyon, Novartis, auditoire la Pagode
Rens.: tél. 021 314 03 50
fax 021 314 03 82
nathalie.othenin-girard@hospvd.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H15

Membrane microdomains «lipid rafts» in higher plant plasma membrane and their possible involvement in cell signaling pathways, séminaire, Dr Sébastien Mongrand, chargé de recherche, CNRS, Uni Victor Segalen, Bordeaux 2, France.
Bâtiment de biologie, 2107
Rens.: tél. 021 692 42 28
fax 021 692 41 95
edwardelliston.farmer@ie-bpv.unil.ch

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

SSP
16H15

Inviting reflexivity into the therapy room, soutenance de thèse, Fabienne Kuenzli, Institut de psychologie.
BFSH2, 2120
Rens.: tél. 021 692 31 14

DU 17 AU 18 SEPTEMBRE

CENTRE LÉMANIQUE D'ÉTHIQUE
9H00

La médecine moderne et l'assistance au suicide en Suisse, symposium national avec divers intervenants.
Jardin botanique et Aula de l'ETHZ
Rens.: tél. 021 692 31 14
Voir brève en page 8

MARDI 21 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE/CENTRE INTÉGRATIF DE GÉNOMIQUE
12H00

The mystery of acetaminophen: interaction with the serotonergic system, séminaire, Jérôme Bonnefont, pharmacologie fondamentale et clinique de la douleur, Faculté de médecine, Clermont-Ferrand, France.
Bâtiment de biologie, niveau 3, 3203
Rens.: tél. 021 692 41 10
fax 021 692 41 15
walter.wahli@cig.unil.ch

DROIT
14H00

Les contributions d'entretien entre époux divorcés de 1907 à nos jours. Influence réciproque du droit du mariage, du droit du divorce et du principe d'égalité, thèse de licence, Mélanie Bron, Faculté de droit. Experts: prof. Laurent Moreillon, prof. Suzette Sandoz, prof. Margareta Baddeley.
BFSH1, 125
Rens.: tél. 021 692 27 50
fax 021 692 27 76
huguet.groux@droit.unil.ch

MERCREDI 22 SEPTEMBRE

ACADÉMIE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DU SPORT
9H00

Sports and genes, symposium, prof. Bengt Kayser, Faculté de médecine, Uni Genève.
Dans le cadre de la formation du postgrade Master of Sport Administration & Technology (MSA) de l'Académie internationale des sciences et techniques du sport (www.aists.ch) - 31 étudiants cette année, 15 pays - un symposium transdisciplinaire est ouvert au public sur le thème «Sports and genes».
EPFL, auditorium ELA 1
Rens.: tél. 021 693 85 93
fax 021 693 85 94
info@aists.org

DU 22 AU 24 SEPTEMBRE

LETTRES
9H00

Culture de masse et culture médiatique en Europe et dans les Amériques (1860-1940), colloque international.
BFSH1, 272
Rens.: tél. 021 692 29 42
fax 021 692 29 35
francois.vallotton@hist.unil.ch
Pour davantage d'informations:
www.unil.ch/hist/cont/hc.html

DÉPARTEMENT INTERFACULTAIRE D'ÉTHIQUE
19H00

Ethique de l'information, de la sociologie à la philosophie, conférence, Enrico Morresi, journaliste.
Cette conférence inaugure le cycle sur l'éthique de l'information et de la communication organisé par le Département interfacultaire d'éthique (année académique 2004-2005). Enrico Morresi, chef du Conseil suisse de la presse, spécialiste de la communication et de la déontologie professionnelle des journalistes, présentera ses réflexions parues en 2003 dans *L'etica della notizia, fondazione e critica della morale giornalistica*.

Comment éviter un journalisme purement émotionnel? Penser les règles nécessaires pour relégitimer l'information, une éthique concrète de la pratique journalistique?
La conférence, en français, sera suivie d'un débat avec le public. Seront invités, une fois par mois, des historiens, spécialistes d'infocom, journalistes, photographes, philosophes et éthiciens, pour initier une réflexion critique sur l'éthique des médias, aussi bien dans le domaine de la presse écrite que de la radio et de la télévision.
Bibliothèque des Cèdres
salle du 1^{er} étage
Rens.: tél. 021 692 28 81
erie@unil.ch

JEUDI 23 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE/SERVICE DE DERMATOLOGIE
9H30

Pelade - Vitiligo, conférence organisée dans le cadre des colloques du Service de dermatologie, Dr Cynthia Gerber, cheffe de clinique, Service de dermatologie du CHUV.
Hôpital Beaumont, auditoire
Rens.: tél. 021 314 03 50
fax 021 314 03 82
nathalie.othenin-girard@hospvd.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
13H45

Journée lausannoise de gynécologie et obstétrique, colloque de formation postgraduée.
13h45 Accueil suivi dès 13h45 Evaluation de la fonction ovarienne, D. Wirthner, CHUV. 14h15 Intérêt de l'US 3D en gynécologie et obstétrique, Y. Vial, CHUV. 14h45 Ureaplasma et grossesse, S. Gerber, CHUV. 15h45 Mutilation génitale féminine, P. Hohlfeld, CHUV. 16h15 Place de la paroscopie dans le traitement des prolapsus, J.B. Dubuisson. 17h00 fin.
CHUV, auditoire de la Maternité
Rens.: tél. 021 314 35 13
fax 021 314 35 25

BIOLOGIE ET MÉDECINE
14H00

Les entretiens multidisciplinaires sur les maladies vasculaires - cours multidisciplinaires.
Comité d'organisation: Erik Haesler, hypertension et médecine vasculaire, CHUV. Salah D. Qanadli, Service de radiodiagnostic et radiologie interventionnelle, CHUV. François Saucy, Service de chirurgie thoracique et vasculaire, CHUV. Daniel Teta, Division spécialisée de néphrologie, CHUV.

Prise en charge multidisciplinaire des accès veineux en hémodialyse modérateur Salah D. Qanadli
14h00 Introduction, Daniel Teta, Erik Haesler. 14h10 Rôle de l'angiologue, Luca Calanca. 14h30 Rôle du chirurgien, François Saucy. 14h50 Rôle du radiologue, Francesco Doenz, Elena Rizzo, Salah D. Qanadli. 15h10 Table ronde, modérateur Jean-Marc Corpataux. 16h00 Point de l'infirmière de dialyse, Graziella Berthoud. 16h20 Point de vue du néphrologue, Daniel Teta, Erik Haesler. 16h40 Table ronde.
17h00 Le mot de la fin.
Policlinique médicale universitaire, auditoire Edouard Jéquier-Doge
Renseignements:
Dr Salah D. Qanadli et/ou Dr Daniel Teta
tél: 021 314 45 60 et/ou 021 314 11 36
fax: 021 314 45 54 et/ou 021 314 11 39
sqanadli@hospvd.ch
daniel.teta@chuv.hospvd.ch
Inscription:
tél 021 314 44 54
fax 021 314 46 45
francoise.hermenjat@chuv.hospvd.ch

DU 24 SEPT. AU 31 DÉC.

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE

Le Passe-Muraille: échappées de la lecture.
Palais de Rumine
Rens.: tél. 021 316 78 44
manifestations@bcu.unil.ch
Voir page culturelle

LUNDI 27 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE/SERVICE DE CHIRURGIE VISCÉRALE ET DE TRANSPLANTATION
17H00

Prise en charge du traumatisme rénal, colloque, Dr P. Jichlinski, Service d'urologie, CHUV.
CHUV, auditoire Auguste Tissot
Rens.: tél. 021 314 23 54
bip 742354
fax 021 314 28 51
doris.kohler@chuv.hospvd.ch

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
13H00

10th TNF superfamily conférence, prof. Jurg Tschopp, Département de biochimie, UNIL.
Lausanne, Beau-Rivage Palace
Rens.: tél. 021 692 57 38
fax 021 692 57 05
Jurg.Tschopp@ib.unil.ch

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES

JEUDI 30 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE / SERVICE DE DERMATOLOGIE
9H30

Mélanome, conférence, prof. Renato G. Panizzon, chef du Service de dermatologie, CHUV.
Hôpital Beaumont, auditoire
Rens.: tél. 021 314 03 50
nathalie.othenin-girard@hospsvd.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE / CENTRE INTÉGRATIF DE GÉNOMIQUE
11H00

Regulation of Rho-GTPases and PKB/Akt by integrin-linked kinase (ILK), séminaire, prof. Shoukat Dedhar, Dpt of biochemistry and molecular biology, Uni of British Columbia, Vancouver, Canada.
Bâtiment de biologie, niveau 3, 3203
Rens.: tél. 021 692 41 10
fax 021 692 41 15
walter.wahli@cig.unil.ch

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE
19H00

La condition fœtale, conférence, Luc Boltanski, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris. Dans son nouveau livre *La Condition fœtale, une sociologie de l'engendrement et de l'avortement* (Gallimard, 2004), Luc Boltanski prend appui sur la question de l'avortement pour une réflexion sur les contraintes qui pèsent sur la fabrication de nouveaux êtres humains. Les récents changements qui ont affecté les conditions de l'engendrement ont projeté en pleine lumière celui qu'on ne pouvait pas voir et peut-être qu'on ne voulait pas voir, le fœtus. Cet être incertain est suspendu entre l'inexistence et l'existence, entre les limbes et le monde, entre le rien et le tout. Luc Boltanski enseigne la sociologie à l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris, où il est fondateur et membre du Groupe de sociologie politique et morale. Ses derniers ouvrages parus sont: *A l'instant*, avec Christian Boltanski (Melville, 2003); *Le Nouvel esprit du capitalisme*, avec Eve Chiapello (Gallimard, 1999).
Palais de Rumine
Rens.: tél. 021 316 78 44
manifestations@bcu.unil.ch

VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE/INSTITUT UNIVERSITAIRE DE RADIOLOGIE APPLIQUÉE
9H30

Journée sur le dépistage mammographique.
CHUV, auditoire Yersin, niveau 08
Rens.: tél./fax 021 623 34 35
nicole.tille@hospsvd.ch

LUNDI 4 OCTOBRE

CONNAISSANCE 3
14H30

Israël-Palestine: la paix passe-t-elle par Genève? conférence d'ouverture de la saison Connaissance 3, prof. Alexis Keller, initiateur de l'Accord de Genève.
Casino de Montbenon, salle Paderewski
Rens.: tél. 021 311 46 87
abonnement saisonnier: 100.- fr.
entrée isolée: 8.- fr.

JEUDI 7 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
8H00

Cours de formation en nutrition clinique destiné aux médecins et pharmaciens, prof. Miche Roulet et Dr Michel Cheseaux, Unité de nutrition clinique, CHUV. Il s'agit d'une journée de formation continue en nutrition clinique sous l'égide de la Société suisse de nutrition clinique (SSNC) destinée aux médecins et pharmaciens. Ce cours est validé comme cours de formation continue par la Société vaudoise de médecine.
CHUV, auditoire Charlotte Olivier
Rens.: tél. 021 314 35 81
michel.roulet@chuv.hospsvd.ch
délai: 15 septembre 2004
finance 100.- fr.

BIOLOGIE ET MÉDECINE
8H30

Génétique et développement, réunion d'interaction des groupes de recherche des Facultés de médecine de Genève et Lausanne.
Changins.
Rens.: françois.pralong@chuv.hospsvd.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE / SERVICE DE DERMATOLOGIE
9H30

Le livre blanc dermatologique: l'acné, conférence donnée dans le cadre des colloques organisés par le Service de dermatologie, prof. Daniel Hohl, médecin chef, Service de dermatologie, CHUV.
Hôpital Beaumont, auditoire
Rens.: tél. 021 314 03 50
nathalie.othenin-girard@hospsvd.ch

LUNDI 11 OCTOBRE

CONNAISSANCE 3
14H30

Familles: quelles solidarités entre les générations? conférence, prof. J. Kellerhals, sociologue, Uni Genève.
Casino de Montbenon, salle Paderewski
Rens.: tél. 021 311 46 87
abonnement saisonnier: 100.- fr.
entrée isolée: 8.- fr.

JEUDI 14 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE / SERVICE DE DERMATOLOGIE
9H30

Le livre blanc dermatologique: l'eczéma, conférence donnée dans le cadre des colloques organisés par le Service de dermatologie, Dr Emmanuel Laffitte, chef de clinique, Service de dermatologie, CHUV.
Hôpital Beaumont, auditoire
Rens.: tél. 021 314 03 50
fax 021 314 03 82
nathalie.othenin-girard@hospsvd.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
17H00

D'où vient le sida? De l'histoire à la génomique comparative, leçon inaugurale du prof. Amalio Telenti, Institut de microbiologie, CHUV.
CHUV, auditoire César Roux
Rens.: tél. 021 314 50 10
Manifestation publique ouverte à tous

DU 15 AU 16 OCTOBRE

UNIL/HAUTE ÉCOLE DE LA SANTÉ LA SOURCE
9H00

La recherche-action comme processus d'apprentissage et d'innovation sociale, séminaire européen.

VENDREDI 15 OCTOBRE

9h00 L'innovation et la dynamique d'action communautaire, Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, Cheffe du Département de la formation et jeunesse, conférence d'introduction au séminaire. 9h15 La recherche-action dans le champ des pratiques sociales, prof. Lorenza Mondada, Uni Lyon II. La recherche-action, stratégie éducative et changement social, Dr Gérard Pigault, Uni Marc Bloch.

14h00 - 17h30
DIVERS ATELIERS EN PARALLÈLE

1. Lieux hybrides et interstices dans la communication et la construction du lien social, atelier animé par le prof. Jean-Bernard Racine, UNIL.
2. La réciprocité créative et durable: les défis des chercheurs et des praticiens sur le terrain urbain, atelier animé par Marina Marengo, Uni Arezzo, Italie.
3. Etre familles monoparentales en Valais: à quelle prix? atelier animé par la prof. Antonella Cavaleri-Pendino.
4. L'implication dans l'entreprise à partir de la Chambre des travailleurs de Haute Autriche, atelier animé par le prof. Erwin Kaiser.

SAMEDI 16 OCTOBRE

9h00 Synthèse de la première journée, prof. Eliane Christen-Gueissaz. 9h15 Construire un projet de recherche transdisciplinaire en santé communautaire en utilisant la recherche-action, prof. Maria de Koninck, Uni Laval, Canada.
Préalables philosophiques et psychologiques en recherche-action et méthodes d'approche des chercheurs-acteurs dans le champs social, prof. Raimund Hörburger, Uni Linz.

14h00 - 17h30
DIVERS ATELIERS EN PARALLÈLE

5. La recherche-action et le désaveuglement social? Rendre possible l'impossible, atelier animé par la prof. Christiane Perregaux, Uni Genève.
 6. Prévention de la maltraitance des personnes âgées: présentation d'une recherche-action, Mme Delphine Roulet, atelier animé par la prof. Eliane Christen-Gueissaz, UNIGER
 7. Le management social dans une dimension européenne: le programme QUIS, atelier animé par Madame Josette Ritter.
- Table ronde animée par la prof. Geneviève Corajoud et le Dr Michel Fontaine.
BFSH1, 271
Rens.: tél. 021 641 38 29
m.fontaine@ecolelasource.ch

PETITES ANNONCES

A louer

A Saint-Sulpice, quartier des Pierrettes, pieds dans l'eau, maison lumineuse avec vue panoramique sur le lac Léman et les Alpes. 280m² de surface sur trois étages (très grand salon avec cheminée, salle à manger, 3 chambres à coucher, cuisine entièrement agencée, 3 salles de bain, WC séparé, cave, 2 balcons, 2 terrasses, jardin). Tranquillité, verdure. A proximité de l'EPFL et de l'UNIL, transports publics. Libre à partir du 1.4.2005. Loyer 4000.- fr; charges en sus; wolf-dieter.schneider@epfl.ch, tél. 021 693 04 44, 021 691 08 59 (le soir).

A sous-louer

Au centre de Paris pour une durée de dix mois, un an ou deux ans, dans un immeuble 18^e siècle, 3^e étage avec ascenseur, grand appartement comprenant un grand salon, deux grandes chambres, une cuisine habitable, deux salles de bain avec toilettes, deux dressings, entièrement meublé et équipé (lave-linge, lave-vaisselle, etc); quartier central et vivant, excellentes communications (métro, bus, RER), 1800 € par mois + gaz, électricité, téléphone; autres charges comprises; libre dès fin août 2004; s'adresser à Mme Ariane Deluz, deluz@ehess.fr

Divers

Rédaction. Diplômé EPFL, physicien, économiste MBA, rédacteur spécialisé reconnu et attiré, rédige, relit, corrige et améliore la rédaction de vos thèses, diplômes, documents, articles, rapports, résumés, etc., ainsi que tout texte, très spécialisé ou non; prix raisonnables. Tél. 021 652 93 12, akrasso@yahoo.com

Centro Stefano Franscini (CSF), Monte Verità-Ascona

Le CSF est un centre de congrès de l'ETHZ. L'hôtel peut loger jusqu'à 65 personnes et les salles de conférences peuvent accueillir jusqu'à 100 participants. L'appel aux propositions pour l'an 2006 est ouvert (délai 31 octobre 2004). Tous les professeurs et chercheurs des universités et instituts de recherche suisses sont invités à soumettre leurs propositions pour l'organisation d'une conférence scientifique www.csf.ethz.ch (Fiche d'inscription sous «news»).

Etudiants,
vous cherchez
un p'tit job ?



www.unil.ch/emploi

AGENDA CULTUREL

MANIFESTATIONS DE LA BCU



SOIRÉE ARMÉNIENNE

Rencontre et projection du film *Ararat* d'Atom Egoyan, suivie d'une discussion et d'un buffet arménien. Chants arméniens avec Armand Arapian, baryton.

De 1915 à 1916, durant la Première Guerre mondiale, entre 1'200'000 et 1'500'000 Arméniens ont été tués sur place ou sont morts au cours de leur déportation, soit les deux tiers de la population arménienne vivant dans l'empire ottoman. Cette soirée leur rend hommage, avec la projection du film *Ararat* (2002) du réalisateur canadien d'origine arménienne Atom Egoyan. Cette projection sera accompagnée d'une discussion et de chants arméniens interprétés par Armand Arapian.

Armand Arapian, baryton français d'origine grecque et arménienne, a étudié au Conservatoire National

Supérieur de Musique de Paris, avant de faire ses débuts à Marseille. En 1985, Herbert von Karajan l'invite au Festival de Salzbourg pour Carmen et, dès lors, il interprète Escamillo dans le monde entier. En 1991, il débute dans le rôle de Golaud de Pelléas et Mélisande au Deutsche Staatsoper de Berlin. Il reprendra ce rôle plus de 90 fois, notamment dans les *Impressions de Pelléas* de Peter Brook. Armand Arapian n'oublie pas ses origines: il a enregistré un disque intitulé *Armenian Songs and Dances* et il dirige, en Suisse où il réside, la chorale arménienne Alakiaz.

L'Arc, Romainmôtier

Réservation jusqu'au 27 septembre pour le buffet arménien au tél. 024 453 19 19 ou par courriel : arc.migros@bluewin.ch
Rens.: tél. 021.316.78.44, manifestations@bcu.unil.ch
samedi 2 octobre, 19h00

SUR LES TRACES DE PÉTRARQUE

Rencontre et concert. Chants a capella et poèmes de Pétrarque. Avec Ruedi Imbach et David Collin. A l'occasion du 700^e anniversaire de la naissance de Pétrarque (1304-1374), Ruedi Imbach, en dialogue avec David Collin, revient sur les traces du poète en évoquant son voyage en Avignon et ses lieux favoris (la Fontaine de Vaucluse, le mont Ventoux). Au fil de ce périple, Ruedi Imbach aborde les grands thèmes du poète, au premier rang desquels l'amour de Laure chanté dans le *Canzoniere* et mis en musique par de nombreux compositeurs.

Cette présentation est accompagnée de chants a capella en italien et en français des poèmes de Pétrarque, interprétés par de jeunes chanteurs romands.

Ruedi Imbach est docteur en philosophie médiévale et professeur à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV) depuis 2000. Il a été vice-recteur de l'Université de Fribourg, où il a enseigné de 1985 à 2000. Ruedi Imbach a reçu le Prix Marcel Benoist 2001.

Bibliothèque cantonale et universitaire, Palais de Rumine.
Rens.: tél. 021.316.78.44
manifestations@bcu.unil.ch
mercredi 6 octobre, 19h00

«LE PASSE-MURAILLE» ÉCHAPPÉES DE LA LECTURE

Fondé en 1992 à Lausanne par cinq passionnés de littérature, *Le Passe-Muraille* s'est donné pour vocation de présenter la littérature contemporaine de manière accessible et en toute indépendance. Autres principes de base: associer des écrivains à l'exercice de la critique et publier des entretiens, des chroniques et des textes inédits. Ainsi, le seul journal littéraire romand a ouvert ses pages à des centaines d'auteurs suisses ou du monde entier, des plus prestigieux jusqu'aux talents à découvrir. De plus, *Le Passe-Muraille* a réalisé divers dossiers substantiels, consacrés notamment à Albert Cohen, C.F. Ramuz et Hugo Loetscher, ainsi qu'à la perception de la Suisse d'aujourd'hui par ses écrivains. Après avoir passé le cap du 50^e numéro, *Le Passe-Muraille*, actuellement dirigé par un comité de rédaction de cinq personnes (Françoise Delorme, Jean-Louis Kuffer, Anne Turrettini, Elisabeth Vust et René Zahnd), s'est doté d'une nouvelle présentation et s'ouvre désormais à d'autres formes d'expression artistique. Le *Passe-Muraille* est vendu par abonnements, dans les kiosques et certaines librairies de Suisse romande.

Bibliothèque cantonale et universitaire, Palais de Rumine.

Rens.: tél. 021 316 78 44
manifestations@bcu.unil.ch

Du 24 septembre au 31 décembre
Vernissage, jeudi 23 septembre
à 18h30, suivi d'une lecture à 19h30

AUTOUR DE L'IMAGE POPULAIRE

La collection Henry Poulaille. Exposition présentée par Céline Cerny, collaboratrice du Département des manuscrits de la BCU.

Ecrivain autodidacte parisien, Henry Poulaille (1896-1980) consacra sa vie aux arts d'expression populaire et à la littérature prolétarienne. Directeur du service de presse chez Grasset, il fut aussi l'un des plus grands admirateurs de C.F. Ramuz et joua un rôle déterminant dans la diffusion en France des livres de ce dernier. Pendant près de cinquante ans, Henry Poulaille découpa, colla, annota des coupures de presse et des documents sur le dessin, l'histoire politique, la chanson ou le folklore. Son attrait pour l'art pictural donna naissance à une collection d'illustrations et de caricatures tirées de publications du XIX^e et XX^e siècle, qui forme le noyau du fonds Henry Poulaille. L'exposition donne l'occasion de rendre hommage à l'écrivain et de découvrir un tableau original de l'imagerie populaire en passant par les romans illustrés, les gravures de revues familiales, les journaux satiriques du début du XX^e siècle ou encore les livres pour enfants.

Bibliothèque cantonale et universitaire, Dorigny, Bâtiment central.

Rens.: tél. 021.316.78.44
manifestations@bcu.unil.ch
Du 8 octobre au 7 janvier

EXPOSITIONS

ÉCRITURE EN DÉLIRE

Collection de l'art brut

Av. des Bergières 11

Ouverture: ma-di 11h-18h

lundi fermé

prolongé jusqu'au 26 septembre 2004

BOBINES D'ART BRUT

Collection de l'art brut

Av. des Bergières 11

Ouverture: ma-di 11h-18h

lundi fermé

prolongé jusqu'au 26 septembre 2004

EUGENIO SANTORO

Collection de l'art brut

Eugenio Santoro consacre sa retraite à la création et sculpte dans le bois des personnages et des animaux grandeur nature.

Av. des Bergières 11

Ouverture: ma-di 11h-18h

lundi fermé

du 23 septembre 04 au 4 mai 05

OBJETS SOURIANTS

Exposition des œuvres parallèles

de Brigitte Burgmer.

CHUV - Hall principal

jusqu'au 7 octobre

IMAGES DU MONDE

UNE HISTOIRE DE LA CARTOGRAPHIE

La terre comme lieu de vie a suscité d'exceptionnelles représentations, témoins du savoir d'une époque et de la curiosité des hommes. Cette exposition retrace les grands moments, du Moyen Age à nos jours: cartes terrestres et marines, relevés numériques, atlas du XVII^e siècle, globes, mappemondes, instruments de mesure et postes de démonstration.

Musée historique de Lausanne

Pl. de la Cathédrale 4

Ouverture: ma-je 11h-18h, ve-di 11h-

17h, fermé les lundis sauf en juillet-

août, ouvert de 11h-18h

jusqu'au 31 octobre

EN ROUTE POUR LA 4^E ÉDITION DE LA NUIT DES MUSÉES!

La traditionnelle Nuit des musées annonce cette année un programme varié qui promet de satisfaire un public de tous âges. Le 25 septembre prochain, de 14h à 2h du mat', 22 musées ouvriront leurs portes avec plus de 80 animations prévues. L'Arsenic, l'Association vaudoise de danse contemporaine, la culture de quartier avec le quartier du Maupas ainsi qu'EuroPlex Galeries du cinéma, comme partenaire invité, présenteront également des spectacles et des activités. De plus, 16 cafés-restaurants participant à l'événement proposeront ce soir-là des offres spéciales. Côté transport, l'heure sera à la mobilité douce puisque «le permis de ne pas conduire» donnera accès à 10 voitures-taxis de collection, au réseau tl, à la ligne de bus spéciale, au service Pujama, ainsi qu'aux vélos de Lausanne Roule.

Comme avant-goût de sa prochaine exposition, la Fondation Verdan présentera «La Nuit des esprits». Histoires de fantômes, hypnose, spiritisme et phénomènes étranges: un programme qui aura de quoi donner la chair de poule aux petits comme aux grands. Et pour les couche-tard, la nuit se terminera au musée éphémère, sous la place de l'Europe, avec un salon musical urbain.

D.G.

La Nuit des musées

Samedi 25 septembre 2004

De 14h à 2h

Le «permis de ne pas conduire», au prix spécial de Fr. 10.-, sera en vente dès le 13 septembre dans les musées, les librairies Payot, à Info cité (place de la Palud), aux guichets des tl et de Lausanne tourisme. Gratuit pour les moins de 16 ans.

www.nuitdesmusees.ch

Du 13 au 25 septembre, les voitures miniatures vertes ayant servi à la communication de la Nuit des musées 2004 seront exposées à la librairie Payot de Pépinet à Lausanne. Plus de 250 modèles uniques de tous les styles et de tous les âges.

NATURE, CULTURE, SCIENCES ET POÉSIE...

L'UNIL participe à un projet artistique pluridisciplinaire proposé par l'association Regards du monde. Il s'agit d'une proposition de tourisme culturel dans la région des Alpes vaudoises, basé sur l'écotourisme et intitulé «Paysages en poésie».

L'association Regards du monde, présidée par Pierre Starobinski, ex-directeur de Lausanne Jardins, organise régulièrement des manifestations culturelles dans lesquelles elle tente de marier l'image, les arts graphiques et la littérature. Son dernier projet en date, *Paysages en poésie*, entend faire découvrir une région en suscitant une réflexion sur l'environnement et la gestion du paysage. Pour cela, elle s'est associée à des artistes bien sûr (photographes et écrivains notamment) mais également à des scientifiques et des étudiants des HES. Trois jardins de poésie et de photographie, un cycle de conférences et de débats scientifiques, une semaine littéraire et un guide de quinze itinéraires ou balades sont les principaux constituants de ce projet mis en place depuis fin juin et durant jusqu'au 15 octobre dans la région des Alpes vaudoises. Plusieurs professeurs et assistants de l'UNIL ont participé au déroulement de cette manifestation, notamment en prêtant leur plume à l'élaboration d'un guide touristique, *Aux lumières du lieu. Quinze itinéraires culturels dans les Alpes vaudoises, le Chablais et le Pays-d'Enhaut*, paru aux éditions LEP Loisirs et Pédagogie.

Balades culturelles

Historiens, archéologues, géologues, géographes, architectes, ils ont mis à disposition leur savoir, leurs compétences, pour donner un éclairage «scientifique» à une région qu'ils proposent de découvrir avec des yeux neufs et curieux. Les quinze itinéraires, balades ou excursions, qu'ils présentent emmènent le promeneur sur des sentiers vers des lieux façonnés et transformés par le temps et l'histoire des hommes.

«Suivre un chemin, c'est autant s'extirper d'un monde que plonger dans un autre. Echapper au quotidien, s'affranchir, puis s'initier aux mystères de l'endroit, s'intégrer à la géographie, s'imprégner de l'histoire, s'immerger dans l'univers du conteur, le suivre et se fondre dans le lieu. Pour finir par "coller au lieu" comme terre aux semelles du pèlerin, mais avec un esprit libre. La réalité devient rêve et le rêve réalité. Chemin faisant et guide en tête, vous êtes dans le lieu, vous êtes LE lieu», écrit l'archéologue du territoire Jean-Pierre Dewarrat en postface du guide *Aux lumières du lieu*, comme une dernière invitation à se mettre en route...

Muriel Ramoni

QUAND LES PIERRES PARLENT...

Pour chaque itinéraire, le guide présente une carte schématique (points de départ et d'arrivée, les différentes haltes), un descriptif des lieux, un glossaire, une bibliographie sommaire, quelques mots sur l'auteur du parcours et bien sûr des infos pratiques (dénivelé, kilomètres, accès, restauration...). Chaque fois, c'est un angle de vue bien précis qui a été retenu pour donner une couleur particulière au lieu visité: tantôt l'histoire, tantôt l'architecture, la géographie, l'économie...

Pour exemple, le 9e parcours nous emmène dans la réserve de la Pierreuse, dans le Pays-d'Enhaut. Une balade d'environ 6 km, présentée par Michel Marthaler, professeur de géologie à l'UNIL, qui nous parle d'un «paysage pétrifié par le temps». Véritable promenade dans l'histoire de la terre, les sentiers de la Pierreuse conduisent le randonneur à travers l'aventure de la formation des montagnes, dont les plus anciennes pierres sont vieilles de plus de 4 milliards d'années. Les roches témoignent encore d'un paysage marin bouleversé et transformé par la dérive des continents et par la collision des plaques tectoniques. Il y a 1,8 million d'années, le quaternaire voyait apparaître, outre les premiers balbutiements de l'homme, le refroidissement du climat, la formation de la moraine des anciens glaciers, le découpage des sommets et le creusement des vallées. Des événements gravés dans la pierre comme dans la mémoire du temps...

M.R.

INFOS PRATIQUES

Manifestation «Paysages en poésie» dans la région des Alpes vaudoises: trois jardins de poésie et de photographie à Château d'Œx, Leysin et au col de la Croix, à découvrir également sur papier aux éditions Infolio avec le soutien du Musée de l'Elysée.

Jusqu'au 15 octobre 2004

Rens.:

www.paysages-en-poesie.ch

«Aux lumières du lieu. Quinze itinéraires culturels dans les Alpes vaudoises, le Chablais et le Pays-d'Enhaut», sous la direction de Pierre Starobinski, éditions LEP, 2004

CRITIQUE CINÉMA

par Nadine Richon

POURQUOI LOCARNO?

Faible programme sur la Piazza Grande, mais à nouveau une belle occasion de faire son petit marché parmi l'ensemble des films présentés au Festival de Locarno. Récit personnel.

Comme membre du jury de la Semaine de la critique, j'ai d'abord vu des documentaires, dont sept en compétition pour ce prix destiné à favoriser la distribution de l'œuvre choisie dans toute la Suisse. Notre jury s'est focalisé très vite sur deux récits envoûtants aux formes très opposées. Il a finalement primé «Touch the sound», de l'Allemand Thomas Riedelsheimer, un *feel good*

movie musical à la fois exigeant et séduisant. Adultes et enfants suivront avec plaisir les tribulations européennes, étasuniennes et japonaises de la formidable percussionniste écossaise Evelyn Glennie, sourde depuis l'âge de huit ans. Elle joue partout, Evelyn, dans les gares, les usines désaffectées ou



«The Notebook» de Nick Cassavetes, 2004

les chantiers, au sommet des buildings, dans les boîtes à la mode où elle s'empare de tous les objets à sa portée, qu'elle ajoute à ses propres instruments, faisant taire les inconnus captivés par les sons qu'elle transmet avec une ferveur inouïe. Avec patience et modestie, le cinéaste traduit de façon remarquable, à l'image et au son, cet art mystérieux et cette joie presque enfantine de créer et de vivre, tout simplement.

Du côté de la compétition internationale, la récompense suprême décernée au cinéaste italien Saverio Costanzo pour «Private» n'a pas manqué d'indisposer certains critiques allergiques à la politique. Observé à l'intérieur d'une habitation palestinienne squattée par des soldats israéliens, le trop vieux conflit apparaît d'une façon très claire dans toute son absurdité tragique. La caméra filme les occupants israéliens de loin, comme pour respecter la distance exigée par les soldats imposant leur loi dans cette maison. Confinée dans une seule pièce, la famille palestinienne habite en revanche la majeure partie de l'écran, ce choix artistique venant en quelque sorte inverser le rapport de force. Sans être génial, «Private» reste un film tout à fait prenant. Son acteur principal Mohammad Bakri, primé à Locarno pour la meilleure interprétation masculine, est l'auteur du documentaire «Jénine... Jénine», présenté l'an passé au Festival de Fribourg et injustement vilipendé.

Déception, en revanche, sur la Piazza Grande avec notamment le dernier film de Nick Cassavetes, «The Notebook». Belles images au service d'une love story pas méchante. Le fils du grand John devrait verser du vin dans son eau tiède pour égaler un peu son père. Enfin, la nouvelle invitation au voyage d'Ermanno Olmi en a irrité plus d'un par ses artifices. C'est une tentative - peut-être un peu vaine - d'offrir un vrai contrepoint au grand cinéma hollywoodien, avec des combats entre pirates mais une bataille navale ultime qui, contre toute attente, n'aura pas lieu. Au profit d'une fin superbe, grandiose, avec grand pardon et cerfs-volants. Titre de ce curieux essai à maints égards sublime: «En chantant derrière les paravents».



Le solidage géant, photographié sur le toit du Bâtiment de biologie

MICROCOSMOS À DORIGNY

LES PLANTES INVASIVES SOUS LA LOUPE

Belles, intéressantes, envahissantes ou discrètes, des plantes de toutes sortes se rencontrent dans les champs de Dorigny et jusque sur les toits du Bâtiment de biologie... Gros plan sur le solidage géant qui fleurit entre juillet et fin septembre.

Au début de l'été, les médias ont beaucoup parlé des plantes envahissantes et plus particulièrement de la berce du Caucase, qui provoque des allergies cutanées impressionnantes et comparables à des brûlures. Toutes les plantes invasives ne sont toutefois pas dangereuses pour l'homme. Par contre, elles menacent la biodiversité et sont donc à surveiller de très près. Ainsi en est-il du solidage géant, originaire d'Amérique du Nord, plus communément et plus confusément aussi appelé verge d'or. On peut encore l'observer actuellement sur le site de Dorigny car il fleurit jusqu'en octobre.

Des plantes sur liste noire

Au sein de la flore suisse, on estime à 10% le nombre de plantes néophytes qui sont des échappées des jardins. Par «néophytes», on entend les végétaux rapportés en Europe après le XVe siècle par des expéditions de botanistes ou des amateurs de plantes exotiques. Un à deux pour cent d'entre eux ont développé un comportement invasif et donc nocif lorsqu'ils commencent à faire concurrence à la flore locale. Notons qu'il existe aussi des espèces envahissantes natives, les ronces par exemple.

Pourquoi certaines plantes exotiques sont-elles devenues envahissantes? Nicole Galland, professeur au Département d'écologie et d'évolution, explique: «Ces plantes ont trouvé un environnement neuf favorable à leur croissance, en l'absence de facteurs de contrôle naturel et de ravageurs existant sur leur terre d'origine. Pour ce qui est du solidage géant, il possède en outre un système de reproduction qui facilite sa large expansion. Ses fruits, comparables à ceux du pissenlit, se dispersent aisément par le vent. De plus, il bénéficie d'une reproduction végétative grâce à des tiges souterraines qui favorisent une implantation rapide et durable.» Ce type de verge d'or est très répandu sur l'ensemble de la Suisse, en particulier dans les clairières, les gravières, au bord des chemins et des voies ferrées, et dans les zones humides. Cette plante est particulièrement dangereuse pour les marais et les pelouses sèches, où son comportement invasif porte préjudice à la biodiversité, qu'on essaie de maintenir dans ces milieux devenus rares et vulnérables. Elle figure donc sur une «Liste noire» officielle, c'est-à-dire la liste des espèces posant problème du point de vue de la protection de la nature ou de la santé humaine.

Muriel Ramoni

Pour en savoir plus: www.cps-skew.ch
www.cjb.unige.ch

RECHERCHE SUR LE POTENTIEL ENVAHISSANT

L'équipe du professeur Antoine Guisan du Département d'écologie et d'évolution de la FBM travaille sur la cartographie et l'évaluation du potentiel invasif de certaines espèces végétales. Dans ce cadre, un travail de Certificat a été mené par un groupe d'étudiants en botanique: Christian Benetollo et Nicola Monico, «Potentiel invasif de *Ambrosia artemisiifolia*, *Heracleum mantegazzianum* et *Senecio inaequidens* en Suisse». Cette étude a pour but de comprendre ce qui favorise le phénomène de diffusion de ces espèces, de créer des cartes de qualité d'habitat, c'est-à-dire d'environnement favorable à leur croissance. A partir de là, on peut essayer de prédire leur potentiel envahissant dans le but de mieux suivre et contrôler leur extension.

UNE LINGUISTE DE L'UNIL À LA PRÉSIDENTE DE L'ACADÉMIE SUISSE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Anne-Claude Berthoud, professeure ordinaire de linguistique à la Faculté des lettres de l'UNIL, a été nommée présidente de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) en juin dernier. Vice-présidente jusqu'à cette année, elle a succédé au professeur Roland Ris de l'ETHZ.

«Uniscope»: En tant que linguiste, qu'allez-vous apporter à l'ASSH?

Anne-Claude Berthoud: Un de mes objets de recherche porte sur le discours scientifique et la transmission des savoirs. La diffusion et la mise en confrontation des savoirs est justement l'un des objectifs de l'Académie, qui entend faire la promotion des sciences humaines et sociales encore trop peu visibles.

Par ailleurs, le travail de linguiste traverse tous les enjeux des sciences humaines, sociales et même «exactes», car la science est de fait un «empilement de discours». L'interdisciplinarité est un défi à relever au sein même de l'ASSH. Les différentes disciplines doivent être décloisonnées. La linguistique, parce qu'elle est à l'intersection des sciences humaines et des sciences sociales, peut aider à ce décloisonnement.

L'interdisciplinarité est-elle une priorité?

Absolument. Il y a des objets qu'on ne peut étudier isolément et qui exigent plus qu'un saupoudrage éthique ou moral par exemple. Prenons la recherche sur les cellules souches qui est un objet de la génétique. Dans cette problématique, il s'agit de se prononcer sur le commencement de la vie. Or les notions et les frontières qui le caractérisent sont biologiques, certes, mais aussi sémantiques, et ce qu'on appelle le début de la vie n'est pas universel, mais culturel.

En tant que présidente, je désire donner à l'Académie un rôle de visionnaire et lancer des idées qui vont dans le sens des recherches interdisciplinaires. Et comme Lausannoise, j'entends aussi promouvoir l'UNIL, via des projets comme *Anthropos*, qui vise à intégrer sciences de l'homme et sciences de la nature dans l'enseignement et dans la recherche.

Propos recueillis par M.R.



Site internet de l'ASSH: www.sagw.ch

FIDÈLE DEPUIS 35 ANS

FRANCO ARDIZZONI

NÉ LE 25 JANVIER 1946. A L'UNIL DEPUIS LE 1^{ER} JUIN 1969



«C'est quand il tombe en panne qu'on apprend à connaître un appareil! On plonge dans les schémas pour comprendre comment «ça» marche et on essaie de voir si on peut réparer ou non!»

Le travail en atelier l'a toujours intéressé. Arrivé en Suisse à l'âge de 5 ans, Franco Ardizzoni a fait ses études à l'Ecole des métiers à Fribourg. Après un apprentissage de radio électricien, il s'est tourné vers l'électronique et une formation à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne – celle qui est actuellement à Yverdon! Son travail de diplôme portait sur l'élaboration d'un amplificateur logarithmique.

Ingénieur ETS, il est entré au Centre de microscopie électronique (CME) de l'Université de Lausanne en 1969. Dirigé à l'époque par Alain Gautier, le CME est une plateforme technologique au service des chercheurs de l'UNIL et du CHUV. Son domaine comporte notamment l'analyse ultrastructurale. Dans la petite équipe qui anime le CME, Franco Ardizzoni est chargé de la maintenance des quatre microscopes à transmission du CME (le microscope à balayage est arrivé en 1975) et de la formation de ses utilisateurs.

Il y a bien sûr des habitués, mais c'est chaque année une dizaine de nouveaux chercheurs ou d'étudiants avancés qui ont besoin, pour leurs travaux, de clichés de microscopie à transmission et de microscopie à balayage. Les biologistes s'y intéressent de plus en plus!

Les temps changent

«Au début, on pouvait démonter entièrement les appareils et les remonter sans difficulté. Maintenant les fabricants ne nous donnent plus accès à toutes les parties d'un équipement. On remplace par bloc. Par ailleurs, l'électronique est si «pointue» qu'on n'ose plus y toucher! C'est ce qui lâche en premier. Pour la partie mécanique, certains appareils ont plus de vingt ans d'activité et l'on ne trouve plus les pièces!»

La pire panne? Un «gun» (source d'électrons qui forment le faisceau) qui a éclaté.

Les meilleurs souvenirs? «A mon arrivée au CME, on avait tous le même âge et la même passion pour un domaine récemment ouvert à la recherche. Depuis l'équipe s'est étoffée.

Pour répondre aux besoins spécifiques des chercheurs, de nouvelles unités de microscopie électronique ont été constituées dans la région. Collaboration et partage des compétences fonctionnent très bien entre les diverses équipes de l'université et de l'EPFL

Franco Ardizzoni a gardé le sourire lumineux de son Italie natale, sa gentillesse et son dynamisme. Il aime le sport – je l'ai connu au tir à l'arc à Dorigny – en particulier le tennis, la marche et la natation. Il regrette un peu d'être loin du site de l'UNIL. Il y est venu pour des cours d'anglais. Mais c'est bien loin. Quand le M2 sera en fonction, Franco sera à la retraite. Il aura alors encore plus de temps à consacrer à ses voyages lointains qu'il partage avec des amis depuis de nombreuses années.

Propos recueillis par Axel Broquet

..... Réponses à quelques questions de Proust

- | | |
|--|--|
| Le principal trait de mon caractère? | La timidité mais aussi la spontanéité. |
| Ce que j'apprécie le plus chez mes amis? | J'apprécie beaucoup la sincérité. |
| Mon rêve de bonheur? | Vivre en famille. |
| Ma nourriture préférée? | Les pâtes faites maison. |
| Où j'aimerais vivre? | Où je me trouve bien, ça me suffit. |
| Le don de la nature que je voudrais avoir? | Savoir dessiner. |
| Mes auteurs favoris? | Je n'ai pas d'auteur favori. Mais j'aime bien Pirandello, Alexandre Dumas, Tennessee Williams. |
| Mes peintres préférés? | Giotto, Piero della Francesca.L |
| Les faits historiques que je méprise le plus? | La montée du nazisme avec ses conséquences, le stalinisme. En fait tous les extrémismes. |
| Le fait militaire que j'estime le plus? | La révolution des œilllets au Portugal. |

CONTRE LA SOLITUDE DU CHERCHEUR...

L'Ecole doctorale interdisciplinaire (EDi) de la Faculté des lettres démarre cet automne. Elle s'insère dans le projet IRIS 4 «Nature, sciences et société». Son objectif est d'offrir aux doctorantes et doctorants les meilleurs outils pour leur apprentissage de chercheurs en sciences humaines et les introduire dans une communauté scientifique.

Licence en poche et sujet de thèse esquissé, le doctorant se retrouve soudain bien seul face à la jungle de documentation, de sources d'informations et de références dans laquelle il doit tracer son long chemin.

Par une série de cours, conférences, séminaires, réunions et journées d'études, ce programme d'école doctorale lui facilitera l'immersion dans son travail de thèse et l'incitera à se lancer dans les activités liées à une recherche de pointe, telles que la rédaction d'articles, la participation à des congrès et la tournée de conférences. Il lui donnera également accès à des disciplines proches ou complémentaires de son domaine qui élargiront sa réflexion, la panoplie de ses intérêts... et ses perspectives professionnelles.

Lieu de rencontre et de stimulation pour les doctorants, ce programme est aussi un lieu de débat sur les méthodes de recherche et de partage des connaissances en stratégies cognitives et scripturales. Des rencontres avec des chercheurs confirmés et des éditeurs en sciences humaines donneront aux doctorants une vision plus complète de leur domaine et de son développement.

L'Ecole doctorale interdisciplinaire propose ainsi une matinée de réception pour les chercheurs (les mardis matin, bureau 3019, section de français, durant les périodes de cours), **un atelier «Formation au métier de chercheur»** (chaque 15 jours, le jeudi de 15 à 19 heures) et **un séminaire «Lettres & sciences humaines: circulations disciplinaires 1950-2000»** (chaque 15 jours, les vendredi de 15 à 19 heures).

Enfin, **deux colloques à venir**, destinés aux doctorantes et doctorants, sont annoncés: «**Les sciences et disciplines du texte**» (5-6 novembre 2004) et «**Les échanges littéraires internationaux**» (27-29 janvier 2005).

IRIS 4 propose également des enseignements plus spécifiques des pôles de recherche en sciences historiques de la culture (dir. Profs A. Paravicini et C. Reichler) et en sciences sémiotiques et herméneutiques des cultures (dir. Profs. U. Heidmann et A. Neschke). Le programme bénéficie des collaborations nationales et internationales mises en place, notamment avec l'Institut universitaire romand d'histoire de la médecine et de la santé, l'Institut Erasme de l'Université de Lille et l'Institut universitaire Kurt Bösche.

Direction: Prof. Jean-Michel Adam. Coordination: Jérôme Meizoz, MER. Ecole doctorale interdisciplinaire IRIS 4, Av. de Provence 4, UNIL, CH - 1015 Lausanne. Tél. 021 692 38 34, fax 021 692 38 35
Infos sur www.unil.ch/cl-nss; contact: cl-nss@cl-nss.unil.ch
Autres cours sur le site web www.unil.ch, rubrique enseignement

PRIX / BOURSE

Prix interjurassien

Fr. 10'000.- pour des travaux scientifiques ou historiques présentant un intérêt majeur pour la région Jura bernois/République et Canton du Jura.
Délai de candidature: 30 septembre.
Rens.: Assemblée interjurassienne (AIJ), tél. 032 493 60 44, fax 032 493 60 55, aij@sysco.ch

Bourse Ihsan Dogramaci Relations internationales pour la paix

20'000 US\$ pour un projet contribuant au développement et à l'amélioration des relations et l'amitié entre les nations. Le projet doit être réalisé d'ici le 1^{er} mars 2007. **Délai de candidature: 30 novembre 2004.**
Envoyer dossier à Turkish foreign policy institute, Bilkent Univ., East campus, 06533 Ankara, tél. +90 312 266 28 69, fax +90 312 266 28 71, fpi@foreignpolicy.org.tr

Le lauréat 2003 a été Bertil Duner, Swedish inst. of international affairs, pour un travail sur l'antiterrorisme.

APPRENDRE LE FRANÇAIS À L'UNIL

Chaque été, alors que le campus se vide de ses étudiants, l'UNIL accueille dès le mois de juillet les participants aux cours de vacances. Rencontre avec trois d'entre eux.

De juillet à septembre, ils sont environ 600 à venir de Suisse et des quatre coins du monde pour suivre les cours de vacances de l'Ecole de français moderne. «Ils viennent de partout, de tous les continents. C'est cette diversité de public qui donne tout son charme à l'enseignement du français langue étrangère», se réjouit Georgette Blanc, maîtresse d'enseignement et codirectrice des cours de vacances. L'année passée, près de 60 nationalités étaient représentées. Un beau mélange culturel pour une université d'une taille relativement modeste. Mais qui sont-ils, ces hôtes d'un été? «Des étudiants, des doctorants mais également des gens qui travaillent, répond Georgette Blanc. Des Suisses par mariage, aussi, qui ne parlent pas très bien notre langue. La moyenne d'âge oscille entre 20 et 30 ans.»

Si la majorité ne suit qu'une série de cours, soit l'équivalent de trois semaines, certains restent ici pour deux ou trois mois. C'est souvent par le bouche-à-oreille qu'ils entendent parler de l'UNIL, par des amis ou des membres de leur famille qui habitent à Lausanne.

Plonger dans la culture locale

D'élémentaire à très avancé, l'offre des cours est très large. «Nos enseignants peuvent accueillir des étudiants de tout niveau.» Cours de langue le matin, cours à option, films ou sport l'après-midi. Les étudiants bénéficient également de l'accès au centre multimédia du BFSH1, équipé d'un laboratoire de langues, d'appareils vidéo et d'ordinateurs où ils peuvent travailler leur grammaire, leur prononciation et leur compréhension orale ou simplement voir des films. Bien sûr, des activités récréatives sont également prévues pour faire découvrir la région et se plonger dans la culture locale. Cette année, une excursion au château de Chillon avec visite d'une cave et dégustation d'une fondue étaient au programme. Immersion totale garantie!

En septembre, les cours de vacances proposent également une série spéciale pour la préparation aux études académiques. Techniques de prises de notes, rédaction, présentations orales... Bref, tous les trucs pour réussir ses études dans une langue étrangère et pour s'adapter à un nouvel environnement culturel.

Delphine Gachet

TROIS ÉTUDIANTS DU COURS DE VACANCES NOUS LIVRENT LEURS IMPRESSIONS. DES PROPOS QUI CONFIRMENT CERTAINS LIEUX COMMUNS...



«Lausanne : une belle ville, organisée et sûre.»

Ana Milena Castro est colombienne et suit un cours de français pour débutant. Elle est là depuis le début du mois de juillet jusqu'en septembre. Ce sont des amis et des parents qui vivent ici qui l'ont incitée à venir à Lausanne. Elle trouve que la ville est très belle, organisée et sûre. Beaucoup plus qu'en Colombie! Ses impressions de la Suisse? Des paysages de carte postale, mais un pays très intéressant. Sa ville préférée? Genève...

«Je voulais connaître la Suisse.»

Edward Muston est né en Angleterre, habite au Canada et étudie aux Etats-Unis. Il est doctorant en littérature comparée (allemand, français et anglais). Par conséquent, il a pris un cours à option sur la littérature. «Je suis venu à Lausanne parce que je voulais connaître la Suisse. Je pensais aussi que ce serait plus facile qu'en France d'y apprendre le français car, la Suisse étant un pays moins touristique, les gens me parleraient plus en français et moins en anglais. Mais ce n'est pas toujours vrai!» Il a entendu parler de Lausanne par des amis et trouve l'endroit très beau, que les gens sont sympas et qu'il y a beaucoup de choses à faire, des festivals, des visites, etc.



«Un pays propre et cher.»

Etudiante coréenne à l'Ecole hôtelière de Glion, Yoon Choi vit à Montreux depuis trois ans. Elle se plaît à Lausanne et trouve intéressants les cours de vacances, qu'elle a connus par le biais de sa colocataire. Pour elle, la Suisse est propre, chère et ses magasins ferment trop tôt! Elle apprécie le fait qu'il y ait autant d'endroits à visiter ainsi que la diversité culturelle. Elle est allée à Zurich et Interlaken. «Les gens sont sympas et s'adaptent facilement aux étrangers. Quand ils voient qu'on ne parle pas bien français, ils essaient rapidement en anglais.» C'est vrai, ça?



D.G.

LA FORMATION CONTINUE SE RENFORCE

Le Service de Formation continue sera dirigé par André Kuhn, un spécialiste du droit pénal et de criminologie, actuellement professeur à l'Ecole des sciences criminelles de la Faculté de droit.

Le Service de formation continue se renouvelle. Après le départ de sa responsable, Madame Monique Baud, c'est un professeur qui reprend le flambeau dès le 1^{er} octobre 2004. Mme Baud a en effet choisi de quitter ce service pour se lancer, au sein de l'UNIL, dans un nouveau défi: le projet Anthropos dont elle devient la coordinatrice.

André Kuhn, venu du droit, a été choisi pour piloter le service à un moment charnière de son histoire.

La nouvelle loi cantonale sur l'Université et la prochaine introduction du système de Bologne offrent en effet l'occasion pour l'UNIL de transformer l'actuel service administratif en un département universitaire à part entière, partenaire des différentes facultés, auxquelles il offrira un service personnalisé en matière de formation continue. «Il s'agit de commencer par identifier les besoins et les attentes de chacun afin de proposer notre soutien logistique, de soutenir au besoin les per-

sonnes qui organisent déjà de tels cours au sein même des facultés et d'offrir notre expertise en la matière», explique André Kuhn.

L'offre d'enseignement pluridisciplinaire est déjà bien connue à l'extérieur et les 55 cours de brève et de plus longue durée proposés en 2003 ont séduit 2219 participants l'année dernière (+10% par rapport à 2002).

Actuellement, le service est largement autofinancé par les professionnels qui suivent cet enseignement dispensé en grande partie par des enseignants de l'UNIL.

La redéfinition du cahier des charges des professeurs devrait à terme intégrer la formation continue dans leurs attributions, ce qui pourrait clarifier certaines situations, voire susciter des vocations. «Il faudrait en outre que certaines recherches puissent trouver un prolongement sous la forme d'un enseignement de formation continue», suggère André Kuhn.

Il s'agit également de garantir d'une façon la plus

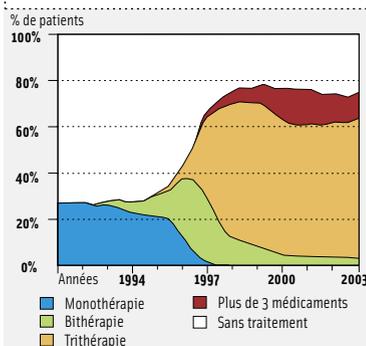
efficace possible un contrôle de la qualité et une certification, tout en allant vers un effort supplémentaire en matière d'autofinancement. Le service professionnel proposé ne devrait à terme rien coûter aux facultés.

Nadine Richon

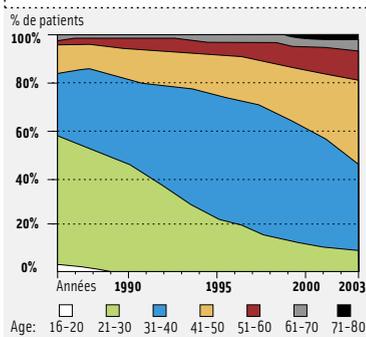


LE SIDA FAIT L'ACTUALITÉ DE CET AUTOMNE

Tendances dans le traitement du SIDA dans la cohorte suisse, 1991-2003



Age des patients de la cohorte par années, 1986-2003



Sources: SHCS 04/2004

Congrès mondial à Lausanne «AIDS Vaccine 04»

Du 30 août au 1^{er} septembre, Lausanne a été le lieu de convergence de tous les spécialistes impliqués dans la mise au point d'un vaccin contre le sida. C'est un défi mondial. On estime à 44 millions le nombre de personnes atteintes par ce fléau et l'on estime qu'à l'horizon 2010 ce chiffre aura plus que doublé.

Troisième réunion mondiale sur le vaccin, la rencontre de Lausanne a réuni plus de 800 scientifiques. Les intervenants y ont présenté l'état actuel des stratégies de prévention et de traitement par vaccin, en particulier les vaccins pour enfants et adolescents et le début des essais cliniques.

Président d'AIDS Vaccine 04, le professeur Giuseppe Pantaleo, chef du Service d'immunologie et d'allergie du CHUV, a souligné l'importance d'un fort engagement politique et financier pour développer le vaccin. C'est pour lui «un défi médical au service d'une grande cause humanitaire».

Une leçon inaugurale

Amalio Telenti, professeur ordinaire à la Faculté de biologie et de médecine, codirecteur de l'Institut de microbiologie et médecin adjoint au Service des maladies infectieuses, prononcera sa leçon inaugurale le 14 octobre 2004 à 17h.

Etude longue durée d'une large population de personnes atteintes par le virus du SIDA

Créée en 1988 sous l'impulsion de l'Office fédéral de la santé publique, l'étude suisse de cohorte VIH vient d'obtenir confirmation de son soutien par le Fonds national de la recherche scientifique jusqu'en 2007. Le montant global alloué n'a cependant pas encore été fixé.

Les universités de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich sont engagées dans ce programme ainsi que deux centres de Lugano et Saint-Gall. Lausanne est en outre centre de coordination et de données (prof. Patrick Francioli et Dr Martin Rickenbach).

En 2001 on estimait que la Suisse comptait entre 18'000 et 28'000 personnes atteintes par le virus du SIDA. A l'époque, près de 12'000 personnes étaient suivies par l'étude, ce qui représente entre 42 et 66% des personnes infectées.

Le premier schéma indique la part croissante prise par le traitement par trithérapie.

Le second indique l'accroissement dans l'effectif de la cohorte de la part des patients âgés de plus de 40 ans et la diminution respective de celle des plus jeunes générations.

Axel Broquet

RACONTE-MOI LA BIBLE...

La Bible, on pensait peut-être en avoir fait le tour et pourtant, malgré 2000 ans d'exégèse, les spécialistes découvrent encore de nouvelles clefs de lecture grâce à la narratologie.

L'Université de Lausanne est associée, depuis quelques années déjà, à un réseau de recherche en analyse des textes bibliques, le RRENAB, dans lequel elle joue un rôle phare. Créé sous l'impulsion de l'Institut romand des sciences bibliques de l'UNIL, ce réseau regroupe aujourd'hui les facultés de théologie de huit universités francophones, en Europe et au Canada, et déploie l'analyse narrative comme l'un des instruments de lecture des textes bibliques. Ce type d'analyse, forgé aux Etats-Unis par les sciences du langage dans les années 80, est également applicable à la Bible. Daniel Marguerat, doyen de la Faculté de théologie, a perçu dès 1992 les possibilités et potentialités de ce *Narrative Criticism* made in USA.

Qu'est-ce que la narratologie?

Pour faire simple, l'idée principale de l'analyse narrative est l'observation de la construction d'un roman: comment le narrateur cherche-t-il à faire sens? Quels sont les «outils», les moyens qu'il utilise pour créer une intrigue ou pour décrire des personnages? Comment gère-t-il le temps et l'espace? Selon quel système de valeurs construit-il son univers? Bref, quelle est la stratégie d'écriture à laquelle recourt le narrateur pour raconter un événement? La narratologie s'applique parfaitement à la littérature romanesque, bien sûr, mais également aux textes anciens et notamment aux textes bibliques. Et c'est là une originalité. Dans cette dernière application, l'approche du RRENAB se distingue toutefois de l'analyse narrative version américaine en ce sens que les membres du réseau francophone sont très attentifs aux échos d'un texte biblique dans la culture de son temps, contrairement aux Anglo-Saxons qui pratiquent cette analyse de façon plus exclusive. «On ne peut pas analyser une littérature, quelle qu'elle soit, sans prendre conscience du contexte dont l'auteur et le destinataire sont issus. Le narrateur cherche à susciter quelque chose chez son lecteur. Et il est de connivence avec lui parce que tous deux partagent la même culture. On ne peut donc ignorer l'approche historique du texte. La culture d'une époque, son système de valeur, ses ré-

férences géographiques, ses traditions, tout cela contribue à donner du sens au récit, car ces éléments balisent le parcours de lecture suggéré au lecteur par le narrateur. Cette façon globale de concevoir les choses est plus typiquement européenne, ou même latine», commente Daniel Marguerat. Qu'on tienne compte ou non de ce contexte culturel, l'analyse narrative garde pour objectif la mise en valeur de la lecture que sollicite l'auteur du récit. Et on peut ainsi se détacher d'une lecture classique de la Bible – parfois moraliste – admise et fixée parce que véhiculée par le temps.

Un réseau actif

Le RRENAB organise chaque année des colloques de plusieurs jours: conférences, séminaires thématiques et ateliers pour doctorants. La présentation des projets de thèse des jeunes chercheurs est un moment important, car cet échange encourage les doctorants tout en favorisant les cotutelles de thèse. Le dernier colloque en date a eu lieu à l'Université catholique de Louvain (Belgique) du 15 au 17 avril derniers. Quant au tout premier congrès francophone d'analyse narrative, il a été organisé à Lausanne en mars 2002 et a abouti, l'année suivante, à la publication de deux livres édités sous la direction de Daniel Marguerat. «La magie d'un récit est sa capacité de construire un monde. Une phrase suffit: "Quand Dieu commença à créer le ciel et la terre, la terre était déserte et vide..." (Gn1, 1). Une phrase, et le narrateur ouvre un espace que le lecteur, la lectrice sont invités à habiter. Le pouvoir d'attraction du récit est de déployer un monde que le lecteur va parcourir, un monde peuplé de personnages, entraînés dans une action où le narrateur a ménagé surprises et rebondissements», écrit-il au premier chapitre de «Quand la Bible se raconte», comme une invitation à en découvrir plus sur une Bible vieille de quelques milliers d'années...

Muriel Ramoni



Daniel Marguerat



PUBLICATIONS

L'année 2003 a vu la publication de deux ouvrages, édités sous la direction de Daniel Marguerat, qui font suite au colloque du Réseau de recherche en analyse des textes bibliques, qui a eu lieu à Lausanne en mars 2002.

Premièrement, les actes du colloque proprement dit, destinés à un public averti et parus chez Labor et Fides sous le titre: «La Bible en récit. L'exégèse biblique à l'heure du lecteur».

En second lieu, un ouvrage plus facile d'accès, disponible aux Editions du Cerf: «Quand la Bible se raconte».

Site web du réseau de recherche: www.unil.ch/rrenab

DIX ANS APRÈS L'UNIL...

SANDRINA CIRAFICI

Diplômée ès lettres, ancienne assistante en archéologie et formée en muséologie par le biais du certificat de gestion culturelle de l'UNIL, Sandrina Cirafici vit avec passion sa vie de conservatrice de musée.

«Conservatrice», «musée»: ça devrait sentir le formol et la naphtaline! Il n'en est rien. Passez au Musée historique du Chablais et vous verrez que ça n'a rien à voir!

Rücksack à l'épaule et jumelles à la main (ils vous sont fournis à l'entrée), vous partirez à l'assaut d'une Alpe fantasmée, au gré de tableaux féériques, bercé(e) par les citations des voyageurs illustres qui sont venus admirer nos montagnes, charmé(e) ou effrayé(e) par les contes et les créatures mystérieuses qui hantent leurs cimes. Sandrina Cirafici y fait parler les tableaux et ajoute aux cimaises un large volet ludique et littéraire.

Cet amour du passé et ce besoin de faire partager son émotion l'ont toujours guidée.

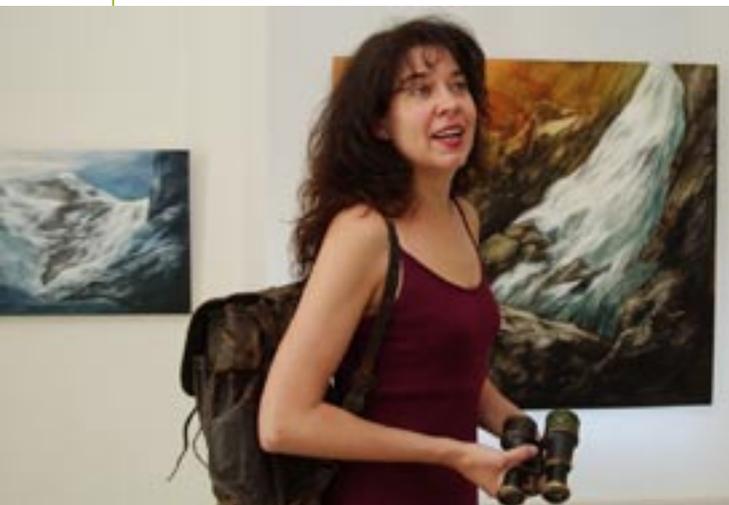
A quatre ans, sa carrière universitaire était scellée: quand, à l'école enfantine, ses camarades affirmaient qu'ils voulaient devenir policiers ou maîtresses d'école, elle clamait qu'elle serait paléontologue! Devenue archéologue, elle n'a de cesse, depuis, de faire constater l'omniprésence du passé. L'occasion d'un truculent diaporama qui fait les délices des écoliers d'aujourd'hui, entre cravate Lascaux, saucisse Le Gaulois, linge de bain Toutankhamon et canapé Roma (le passé? il ceint notre cou, il fond dans notre bouche, on s'essuie avec, on s'assied dessus!).

Le second déclin fut, à 12 ans, la découverte du grec ancien, une langue dont elle retrouve les traces dans la vie de tous les jours, et qui lui prouve la pérennité du passé.

Sa voie est tracée: après une licence ès lettres (archéologie, français, grec ancien), elle devient assistante du professeur Claude Bérard, suit un cours de 3e cycle en iconographie classique et rédige un travail de diplôme sur l'archéologie fantasmée par la bande dessinée intitulé: «Archeologus Rex: rapport de fouille sur une espèce mise en case».

Fascinée par les fantasmes que génère l'archéologie dans les médias, elle se lance dans une série de conférences sur ce thème («De Mickey à Indiana Jones: l'archéologie fantasmée par les médias») et publie des articles dans *Desmos*, revue de l'Association des amitiés gréco-suisse (dont elle a été corédactrice pendant 7 ans!).

A l'UNIL, elle participe aux J.O. classiques mis en scène par la Section d'archéologie (pourquoi ne les font-ils plus?) et organise pour les vitrines du BFSH2 une série d'expositions. Et c'est le succès avec «De l'art antique à l'art en toc», qui, retravaillée et rebaptisée «Le passé recyclé», voyagera du Musée romain de Lausanne-Vidy au Musée national suisse à Zurich, de la Skulpturhalle de Bâle au Musée français de Saint-Romain-en-Gal.



Sandrina Cirafici, l'âme d'un musée vivant et interactif.

Son souvenir de l'UNIL? Pour elle, c'est l'univers de l'alchimie où le scolaire, le prémâché, le par cœur et les contraintes se transforment en passion, débats et ouverture. Pour l'archéologie véhiculée par les médias et trahie par les «Mystery Parks», c'est un antidote à l'imposture!

Ses conseils? Aller au bout de ses envies, de sa soif de connaissance. L'UNIL, c'est apprendre à apprendre et à réfléchir. Il n'y a rien de plus précieux!

Propos recueillis par Axel Broquet

* Exposition «L'Alpe fantasmée», jusqu'au 26 septembre au Musée historique du Chablais, à Bex (ma-di 14h-17h). Une exposition largement inspirée par les recherches historiques et littéraires du professeur Claude Reichler sur la découverte des Alpes et la question du paysage.

L'UNIL SUR LE CAMPUS VIRTUEL SUISSE

L'UNIL est présente dans 6 des 28 projets de la troisième série du Campus virtuel suisse. Il s'agit de «History of life» dirigé par le professeur Peter Baumgartner de l'Institut de géologie et de paléontologie, et le cours on-line de photographie scientifique et forensique du professeur Christophe Champod, de l'Ecole des sciences criminelles.



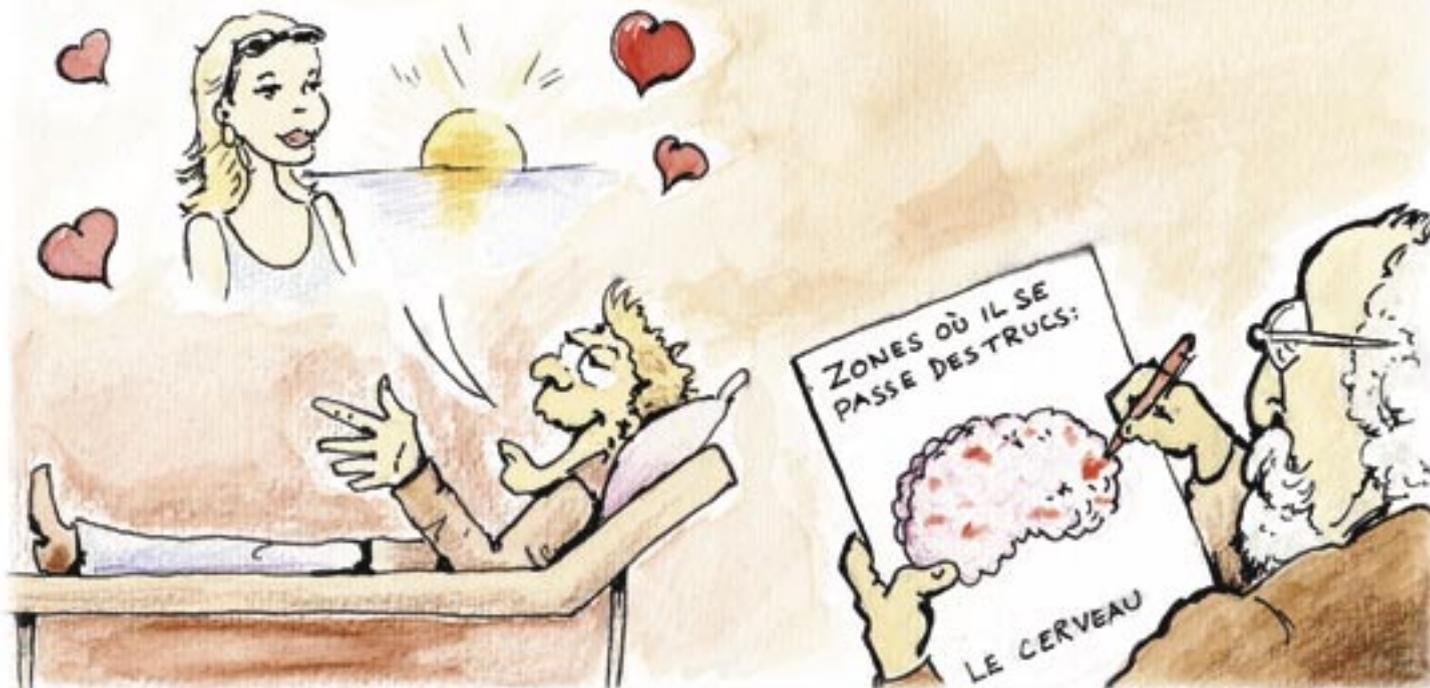
«History of life» est un processus d'apprentissage qui suit la biologie de l'évolution le long du temps géologique, de l'origine de l'Univers à notre époque.

Dans cette série, l'UNIL est partenaire dans les projets «Foundations of information systems» (prof. Yves Pigneur, Inforge, HEC), «E-Gone, gynaecology, obstetrics, neonatology, endocrinology» (prof. Pierre De Grandi, directeur médical du CHUV, chef du Département de gynécologie-obstétrique), «Epidemiology – Internet course for swiss medical students and for public health training» (prof. Fred Paccaud, Institut universitaire de médecine sociale et préventive) et «E-MHEM – E-course in management for masters in health economics and management» (prof. Alberto Holly, Institut d'économie et de management de la santé (IEMS) et HEC). La Conférence universitaire suisse (CUS) a alloué à ce volet un montant total de 6 millions de francs.

«Foundations of information systems», le projet auquel participe le professeur Yves Pigneur, vise à fournir aux enseignants d'informatique un choix de 21 modules évolutifs de cours bilingues dont la complexité peut être adaptée au niveau de connaissance des étudiants. Ces modules peuvent servir d'appui à un enseignement traditionnel, être utilisés comme auto-apprentissage ou comme formation interactive. Cette approche personnalisée et interactive garantit une progression homogène du groupe dans un domaine où les compétences et les acquis individuels sont très variés.

La CUS a en outre alloué une somme de 2 millions pour soutenir durant deux ans une vingtaine de projets développés durant la période 2000-2003. Parmi ceux-ci, deux sont dirigés par des enseignants de l'UNIL: «eBioMed – biomedical sciences teaching modules» (prof. Pierre Magistretti, Institut de physiologie et Centre de neurosciences psychiatriques) et «Immunology online. Basic and clinical immunology» (prof. Jean-Pierre Kraehenbuhl, Institut de biochimie) A.B.
Infos complémentaires sur www.virtualcampus.ch

LA CARICATURE DU MOIS d'après Donzel



SITE WEB DU MOIS

WWW.UNIL.CH / CONNAISSANCE 3

Fondation issue du Mouvement des aînés, Connaissance 3 fait partie, depuis 1982, de l'Association internationale des universités du troisième âge. Créée à Lausanne, elle s'est progressivement élargie au reste du canton, où elle dispose d'une dizaine d'antennes. Son président actuel est Roland J. Campiche, professeur honoraire de l'UNIL.

Ses membres ne paient pas de cotisation, mais uniquement pour les activités qu'ils choisissent. Celles-ci sont ouvertes à toutes et tous, quel que soit l'âge ou le niveau de formation. Connaissance 3 leur offre la possibilité de s'enrichir par des conférences sur des sujets divers (littérature, beaux-arts, histoire, sciences politiques, religion, science...), des séminaires, des cours et des visites culturelles.



Elle a signé en 1990 une convention avec l'Unil et l'EPFL qui donne accès aux cours des deux institutions en qualité d'auditeurs. En contrepartie, les étudiant(e)s des deux hautes écoles entrent gratuitement aux conférences de Connaissance 3.

L'UNIL et l'EPFL proposent également des

visites d'instituts et de laboratoires. L'année passée, le professeur Hernandez leur a fait les honneurs de la nouvelle Faculté des géosciences et de l'environnement.

Parmi les activités proposées figure la participation aux séminaires de psychologie sociale organisés par Eliane Christen et Françoise Schenk ainsi qu'à ceux d'éthique biomédicale (Suzette Sandoz, Denis Müller et Jacques Diezi).

Les échanges linguistiques du programme Tandem y sont également mentionnés, de même que, au Musée de l'Élysée, des ateliers «grands-parents/petits enfants» dans le cadre d'une exposition sur le photographe René Burri.

Les intéressés peuvent suivre une initiation à la généalogie.

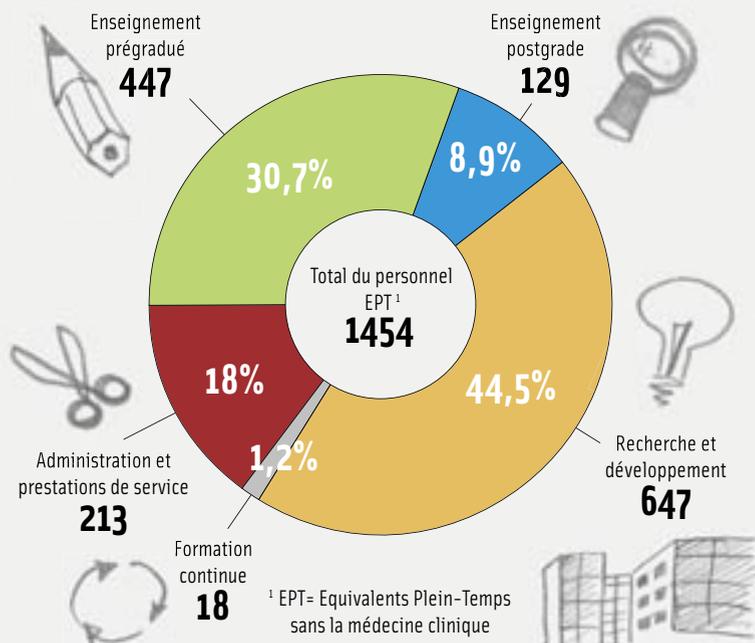
Des conférences sont organisées par chaque antenne régionale. La conférence d'ouverture 2004-2005 aura lieu le 4 octobre à 14h30 au Casino de Montbenon et sera donnée par le professeur Alexis Keller, acteur principal de l'«Initiative de Genève», qui vise à résoudre le conflit israélo-palestinien.

Preuve des liens qui lient Connaissance 3 à l'UNIL et à l'EPFL, la plupart des 23 conférences lausannoises du cycle 2004-2005 sont données par des enseignants des hautes écoles.

Axel Broquet

Le gâteau universitaire

L'UNIL c'est une moitié d'enseignants, une moitié de chercheurs, une pincée d'administratifs et un zeste de formation continue



Impressum

ISSN 1660-8283
Uniscopes, p.p. 1015 Lausanne,
uniscopes@unil.ch
Unicom, service de communication et d'audiovisuel
Tél. 021 692 22 80, fax 021 692 22 05
uniscopes@unil.ch
www.unil.ch
Editeur Unicom, Université de Lausanne

Directeur d'édition Jérôme Grosse (J.G.)
Rédacteur responsable Axel Broquet (A.B.)
Rédacteurs Delphine Gachet (D.G.)
Muriel Ramoni (M.R.)
Nadine Richon (N.R.)
Mémento Florence Klausfelder
Design Joëlle Proz (Unicom)

Infographies Pascal Coderay, Stéphanie Wauters (Unicom)
Photographies Silvano Prada (Unicom)
Caricature Laurent Donzel
Correcteurs Marco Di Biase, Floriane Guignet
Publicité Christophe Wüest (Emensi) tél. 021 729 98 81
Impression Presses Centrales de Lausanne
Papier Cyclus print 90 gm², recyclé, sans chlore

Ont participé à ce numéro:
Véronique Jost
Suzette Sandoz
Guite Theurillat
Hansjörg Peter
Denis Tappy
Délai rédactionnel pour le prochain numéro:
1er octobre 2004